

# RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2017



**PETR**

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Programme LEADER 2014 – 2020

**GAL Pays du Grand Briançonnais**

**PETR du Briançonnais, des Ecrins,  
du Guillestrois et du Queyras**

# Sommaire

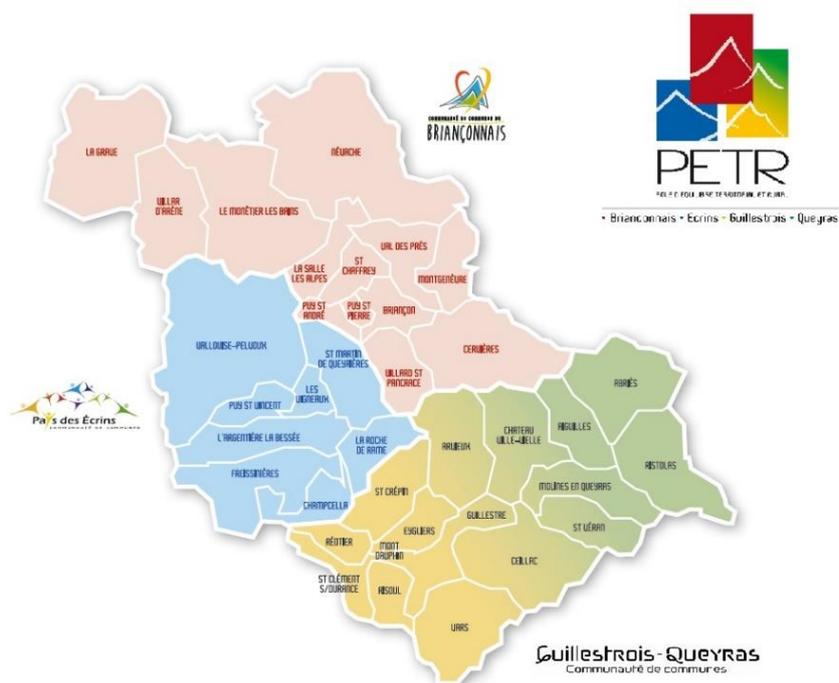
1.	Rappel de la stratégie du territoire LEADER	Page 3
1.1	Le territoire du GAL et sa structure porteuse	Page 3
1.2	La stratégie du GAL du Pays Grand Briançonnais	Page 4
2.	Etat d'avancement du programme	Page 6
2.1	La convention GAL AG OP	Page 6
2.2	Le règlement intérieur	Page 7
2.3	Les appels à projets et à propositions	Page 8
2.4	Les projets déposés	Page 8
3.	Evolution de la maquette financière	Page 12
4.	Fonctionnement du GAL	Page 13
4.1	L'équipe	Page 13
4.2	La formation	Page 13
4.3	Les réunions et rencontres	Page 14
4.4	Les comités	Page 16
4.4.1	Les comités techniques	Page 16
4.4.2	Les comités des financeurs	Page 16
4.4.3	Les comités de programmation	Page 16
5.	Communication	Page 19
5.1	Les réseaux sociaux	Page 19
5.2	Le site internet	Page 22
5.3	La carte interactive des projets LEADER	Page 23
5.4	L'annuaire des projets LEADER	Page 24
6.	Démarche évaluative	Page 25
7.	Perspectives pour l'année 2018	Page 26
	ANNEXES	Page 27

# 1. Rappel de la stratégie du territoire LEADER

## 1.1 Le territoire du GAL et sa structure porteuse

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, porte le programme LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) pour la période 2015 – 2023.

Le GAL (Groupe d'Action Locale) du Pays du Grand Briançonnais est responsable de la mise en œuvre du programme sur le territoire du PETR regroupant 37 communes et 3 Communautés de communes ; la Communauté de communes du Briançonnais (CCB), la Communauté de communes du Pays des Ecrins (CCPE), la Communauté de communes du Guillestrois Queyras (CCGQ).



Le cadre de vie exceptionnel, la qualité de l'ensoleillement et de l'air, les promesses de développement durable, l'offre rare et multiple pour la pratique sportive, font aujourd'hui du Pays du Grand Briançonnais un territoire attractif, plébiscité. Un territoire choisi.

Ce choix du cadre de vie se traduit par une réelle volonté de se créer les conditions de pouvoir rester sur le territoire. Cette volonté, ce choix des actifs, participe à conforter le maintien et l'augmentation de la population sur le territoire. Cela conditionne le maillage et le maintien des services, et renforce la part de l'économie domestique dans l'économie du Pays du Grand Briançonnais, créant ainsi un cercle vertueux pour l'attractivité du territoire.

## 1.2 La stratégie du GAL du Pays du Grand Briançonnais

La stratégie retenue pour ce programme est d'« Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie ».

Doté d'une enveloppe d'1,5 millions de FEADER, le GAL a définie 10 fiches actions pour répondre à cette stratégie :

### *Agir pour des conditions de vie et d'installation plus accessibles*

**FA1** Se mobiliser pour augmenter l'offre de logements et faciliter l'accès à l'habitat

*Actions de sensibilisation des élus sur les enjeux du logement ; recensements des biens vacants et sans maître ; mise en réseau des acteurs de l'immobilier ; actions de communication sur les projets exemplaires ; diagnostics des besoins en logements ; ...*

**FA2** Se mobiliser pour diminuer les dépenses énergétiques des logements

*Recensement des dispositifs d'aide ; identification et mise en réseau des personnes ressources ; études d'opportunité pour la mise en place de réseaux de chaleur collectifs ; communication sur les pratiques innovantes ; ...*

**FA3** Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable

*Pour les trajets domicile-travail, études sur les pratiques et le potentiel de report modal ; plans de déplacements d'entreprises ; développement de mobilités alternatives ; actions de communication ; ...*

### *Soutenir l'esprit d'initiative et d'entreprise*

**FA4** Orienter sur les opportunités économiques et les besoins en compétences

*Diagnostics des secteurs déficitaires en compétences et porteurs sur le territoire ; animation de réseaux socio-professionnels ; actions de diffusion des besoins identifiés auprès du grand public et des organismes de formation et d'accompagnement ; sensibilisation à l'alternance ; ...*

**FA5** Stimuler la transmission et la reprise des entreprises du territoire

*Sensibilisation des chefs d'entreprises à la transmission et des potentiels repreneurs ; optimisation et mise en place de dispositifs d'accompagnement ; coordination des structures d'accompagnement ; ...*

**FA6** Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire

*Aide à l'investissement des entreprises / association pour la création de nouveaux produits, services, activités et organisation ; Formation et accompagnement des entreprises pour innover.*

**Cultiver au quotidien les valeurs fédératrices et le lien au territoire**

**FA7** Soutenir le 'consommer local', et les circuits courts

*Campagnes de communication grand public pour orienter sur la consommation des produits locaux ; solutions logistiques innovantes ; expérimentation de nouveaux modes de distribution ; ...*

**FA8** Expérimenter le "tourisme de proximité endogène

*Mise en place d'offre packagées pour les habitants ; mise en réseaux des acteurs tourisme ; ...*

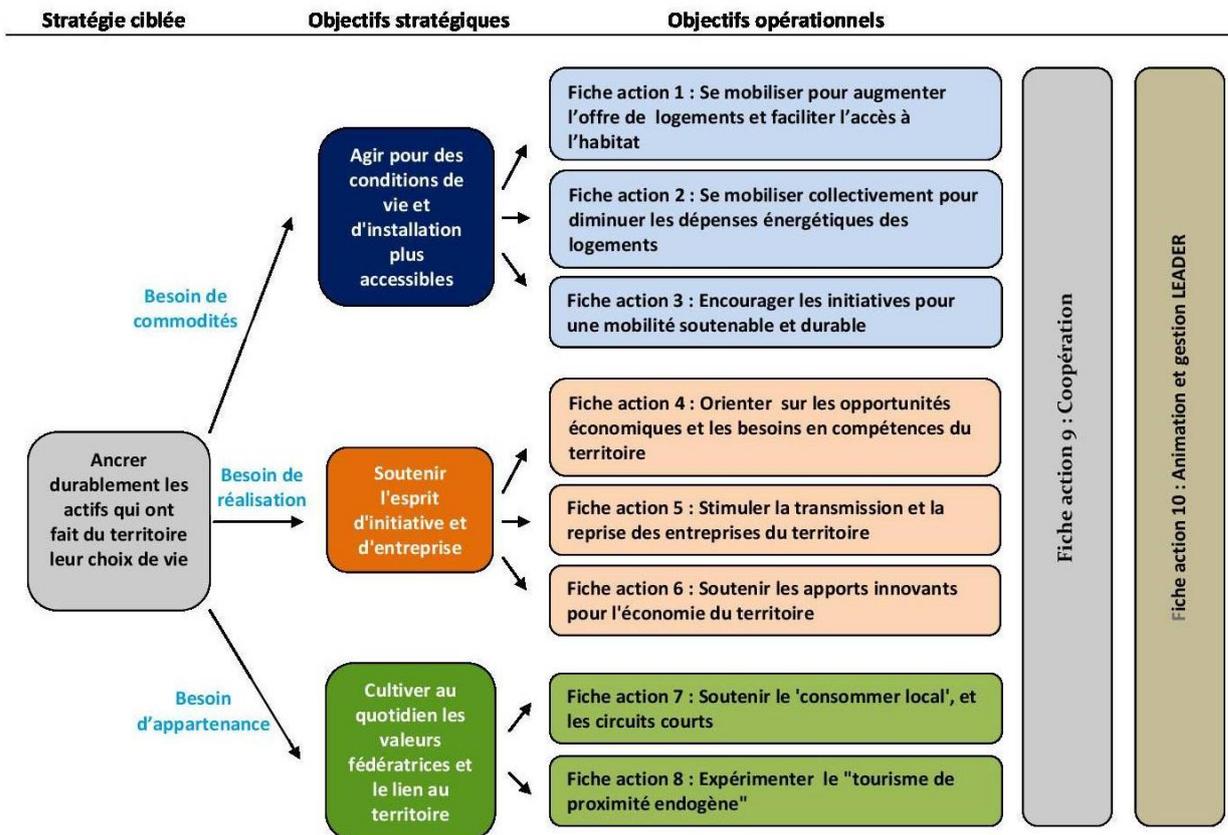
**Coopération avec d'autres territoires**

**FA9** Coopération

*Développement de systèmes alimentaires territoriaux et des circuits courts ; mutualisation de moyens pour la transition énergétique ; actions sur la problématique des emplois saisonniers*

**Animation et gestion du programme**

**FA10** Animation et gestion LEADER

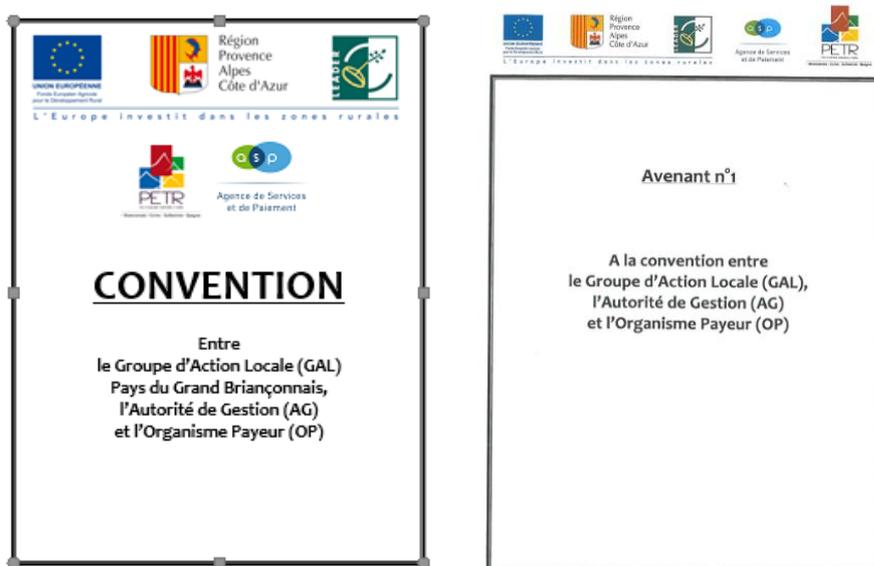


## 2. Etat d'avancement de la programmation

### 2.1 La convention GAL - AG - OP

Afin de mettre en œuvre le programme LEADER, le GAL Pays du Grand Briançonnais (via sa structure porteuse le PETR) conventionne avec la Région en tant qu'autorité de gestion (AG) et l'agence de services et de paiement en tant qu'organisme payeur (OP).

Suite à la signature de la convention le 3 novembre 2016, deux avenants ont été préparés en 2017.



Le premier avenant signé le 1<sup>er</sup> septembre 2017 portant sur l'annexe 8 relative au circuit de gestion a été approuvé par le comité de programmation du 8 mars 2017.

Le second avenant a été approuvé par les comités de programmation du 8 mars et 5 juillet 2017.

Il est en cours de contrôle par l'organisme payeur. Il porte sur les annexes 1, 3 et 6, relatives à :

- La liste des Communes constitutives du GAL : Mise à jour du nombre d'habitants et du nombre de Communes et d'intercommunalités suite à la réorganisation territoriale,
- La composition des membres du comité de programmation : Mise à jour des noms des représentants

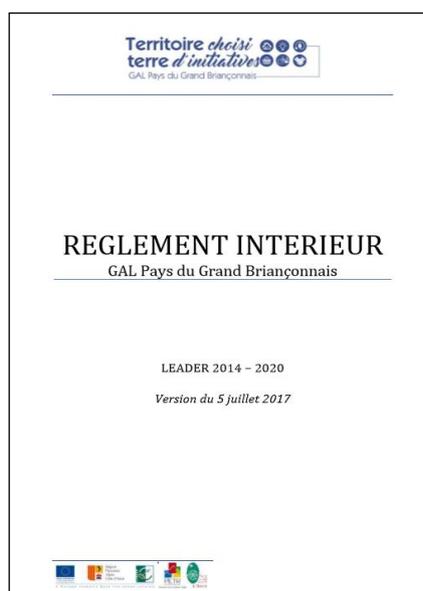
- Et aux fiches actions : Modification de quelques points pour préciser des actions et dépenses éligibles.

La mise à jour de la composition du comité de programmation peut se faire régulièrement. Contrairement aux autres annexes, la modification de l'annexe 3 ne nécessite pas de faire systématiquement un avenant, un courrier à l'autorité de gestion et à l'organisme payeur suffira à l'avenir.

## 2.2 Le règlement intérieur du GAL

Le règlement intérieur du comité de programmation adopté en 2016 a été modifié à deux reprises en 2017.

Il s'agit désormais du règlement intérieur du GAL Pays du Grand Briançonnais ; Ont été intégrés au document les règles de fonctionnement du comité des co-financeurs (chapitre 2) et du comité technique (chapitre 3) ainsi que des précisions sur les critères d'opportunité et de sélections et les conflits d'intérêt.



## 2.3 Les appels à projets et propositions

Les appels à projets lancés en décembre 2016 ont été clôturés le 23 janvier et le 15 mai 2017. Deux appels à projets pour les fiches actions 3 et 6 ont été relancés le 12 avril pour être clos le 15 septembre. Six appels à propositions pour les fiches 1,2, 4, 5, 7 et 8 ont été lancés le 10 juillet et se clôtureront le 9 juillet 2018. Plusieurs dates de dépôt de projets sont proposées :

Durée de l'appel à projets	1 <sup>ère</sup> date de dépôt de la fiche projet	2 <sup>ème</sup> date de dépôt de la fiche projet	3 <sup>ème</sup> date de dépôt de la fiche projet	4 <sup>ème</sup> date de dépôt de la fiche projet	5 <sup>ème</sup> date de dépôt de la fiche projet	6 <sup>ème</sup> date de dépôt de la fiche projet
Du 10/07/2017 au 09/07/2017	15/09/2017	13/11/2017	15/01/2018	12/03/2018	14/05/2018	09/07/2018

*Voir en annexe 1 : Appel à propositions de la fiche action 1.*

L'appel pour la fiche action coopération 9 ne peut pas encore être lancé mais le matériel pour le faire devrait être livré en 2018.

Concernant l'animation / fiche action 10, aucun appel ne doit être formalisé.

## 2.4 Les projets déposés

A l'issue de la première vague de dépôt du 23 janvier, 11 dossiers ont été déposés. Ceux-ci ont été soumis au comité de programmation du 8 mars 2017 pour avis d'opportunité. 10 dossiers ont reçu un avis favorable. Lors de l'instruction, 2 dossiers ont été abandonnés par les porteurs. Les autres dossiers ont reçu un avis d'instruction favorable et ont été envoyés à la Région pour présentation au vote. A l'exception d'1 dossier (Abattoir), les projets ont été votés à la commission plénière du 7 juillet 2017.

## TABLEAU RECAPITULATIF DES DOSSIERS DEPOSES AU 23 JANVIER 2017

Fiche-action	Nom bénéficiaire	Intitulé du projet
1	Communauté de communes du Pays des Ecrins	Projet d'une étude diagnostic et pré opérationnelle de l'habitat
3	Association Espace Sud	Plan de déplacements inter-entreprises Espace Sud
5	Chambre de Commerce et d'Industrie	Objectif transmission reprise d'entreprises en Grand Briançonnais
6	Association Groupement pastoral du Val d'Izoard	Acquisition d'une machine à traire mobile neuve
6	Communauté de communes du Briançonnais	Soutenir l'accompagnement à la création et au développement de jeunes entreprises (- de 5 ans)
6	Nathalie MARTIN - Le petit oiseau	Développement de l'activité et nouveaux services valorisant les ressources et savoirs locaux
6	SAS Dark Doctor	Développement innovant de matériel outdoor
6	SARL Brasserie 3B	Développement de la brasserie artisanale
6	Association Montagne des rêves	Application Web d'aide à la décision d'engagement dans une escalade glacière
7	Association Echanges Paysans 05	Co-construire de nouvelles organisations logistiques et commerciales pour les circuits courts agricoles
7	SCIC Abattoir des Hautes Vallées	Création d'une salle de découpe pour vente directe dans l'abattoir de Guillestre Création de la marque "Viande des Hautes Vallées"

A l'issue de la seconde vague de dépôt du 15 mai, 4 dossiers ont été déposés. Ils ont reçu un avis d'opportunité favorable lors du comité de programmation du 5 juillet 2017. 3 dossiers sur 4 ont été déposés en août. Ils ont reçu un avis d'instruction favorable et ont été envoyés à la Région pour présentation au vote. Les 3 projets ainsi que celui de l'Abattoir, ont été votés à la commission plénière régionale du 7 juillet 2017.

Le quatrième dossier (de Cipra France) a été déposé en octobre. A l'instruction, au regard des pièces fournies pour répondre aux critères de sélection, seuls 21 points sur 40 ont pu être attribués au dossier ; la note minimale de 25 sur 40 n'a donc pas été atteinte conduisant le comité à ne pas pouvoir proposer le projet à la programmation.

## TABLEAU RECAPITULATIF DES DOSSIERS DEPOSES AU 15 MAI 2017

Fiche-action	Nom bénéficiaire	Intitulé du projet
5	Chambre du Commerce et de l'Industrie	Le Grand Briançonnais : un territoire pour faire germer votre projet de cession ou de reprise d'entreprise
7	Société coopérative des Artisans du Queyras	Etude d'accompagnement pour la mise en place du projet « Queyras Terre d'Artisanat »
7	Association La Pause Paysanne	Communication et valorisation de la démarche de La Pause Paysanne
8	Association CIPRA France	S'évader chez soi

Les 11 dossiers votés en commissions régionales ont été programmés lors du comité de programmation du 8 novembre.

A l'issue de la troisième vague de dépôt du 15 septembre 2017, 6 dossiers ont été déposés. Ils ont reçu un avis d'opportunité favorable lors du comité de programmation 8 novembre.

## TABLEAU RECAPITULATIF DES DOSSIERS DEPOSES AU 15 SEPTEMBRE 2017

Fiche-action	Nom bénéficiaire	Intitulé du projet
3	Association Cyclonique	Atelier participatif de réparation de vélos
4	Association ADSCB	Média des acteurs du territoire
6	SARL Atelier Alpin	Mise en place d'un distributeur automatique
6	GIE E good	Leading innovation
7	ESF Risoul	Affichage dynamique à l'ESF Risoul
8	Association les Décâblés	Altitude jazz festival, objectif 2020

Enfin, pour la vague de dépôt du 13 novembre, 1 dossier a été déposé. Il sera examiné pour avis d'opportunité au premier comité de programmation de l'année 2018.

## TABLEAU RECAPITULATIF DES DOSSIERS DEPOSES AU 13 NOVEMBRE 2017

Fiche-action	Nom bénéficiaire	Intitulé du projet
8	Association Au Coin du jeu	Hauts les Jeux !

## TABLEAU DE PROGRAMMATION DU 8 NOVEMBRE 2017

*Extrait du tableau de programmation du 8 novembre 2017.*

Fiche Action	Nom bénéficiaire	Note totale	Coût total éligible	Taux maximum aide publique	Montant aide publique	Montant FEADER	Montant Région	Auto financement
1	CC Pays des Ecrins	26/40	36 901,01	70	25 830,65	15 498,39	10 332,26	11 070,36
3	Espace Sud	25/40	25 000,00	90	20 250,00	12 150,00	8 100,00	2 250
6	Groupement pastoral du Val d'Izoard	25/40	80 000,00	80	64 000,00	38 400,00	25 600,00	16 000
6	CC du Briançonnais	26/40	79 828,95	90	71 846,02	43 107,61	28 738,41	7 982,9
6	Nathalie MARTIN	25/40	16 400	20	3 280,00	1 968	1 312,00	13 120
6	SARL Brasserie 3B	26/40	47 137,83	20	9 827,55	5 896,53	3 931,02	39 310,28
7	Echanges Paysans 05	30/40	53 459,78	90	48 113,75	28 868,25	19 245,50	5 346,03
5	CCI Hautes Alpes	26/40	71 944,66	90	64 750,15	38 850,09	25 900,06	7 194,47
7	SCIC Abattoir des Hautes Vallées	27/40	58 332,55	80	46 666,02	27 999,61	18 666,41	11 666,53
7	Scop Artisans du Queyras	25/40	17 229,75	90	15 506,75	9 304,05	6 202,70	1 723
7	La Pause Paysanne	29/40	29 448,10	90	26 503,27	15 901,96	10 601,31	2 944,83

### 3. Evolution de la maquette financière

Les dossiers 2015 et 2016 concernant la mesure 19.4 ont été programmés lors du comité de programmation du 8 mars 2017.

11 dossiers ont été programmés lors du comité de programmation du 8 novembre 2017.

**TABLEAU DES MONTANTS PROGRAMMES ET TAUX DE CONSOMMATION**

Fiche action	Enveloppe financière initiale	Nombre de projets programmés	Montants programmés	Enveloppe financière après programmation	Taux de consommation
1	82 541	1	15 498,39	67 042,61	18,78 %
2	72 333				
3	66 376	1	12 150	54 226	18,30 %
4	146 990				
5	122 491	1	38 850,09	83 640,91	31,72 %
6	173 019	4	89 372,14	83 646,86	51,65 %
7	154 875	4	82 073,87	72 801,13	52,99 %
8	66 375				
9	240 000				
10	375 000	2	49 297,37	325 702,63	13,14 %

*Le suivi financier se fait sur le montant FEADER en euros.*

Aucune demande de paiement n'a pu encore être formalisée sur les fiches actions 1 à 8 / Mesure 19.2 du FEADER. Tous les bénéficiaires retenus devront d'abord conventionner avec le GAL, puis dès disponibilité du formulaire de demande de paiement, ils pourront formaliser leur remontée de dépenses et prétendre au paiement des subventions calculées selon la réalisation des actions.

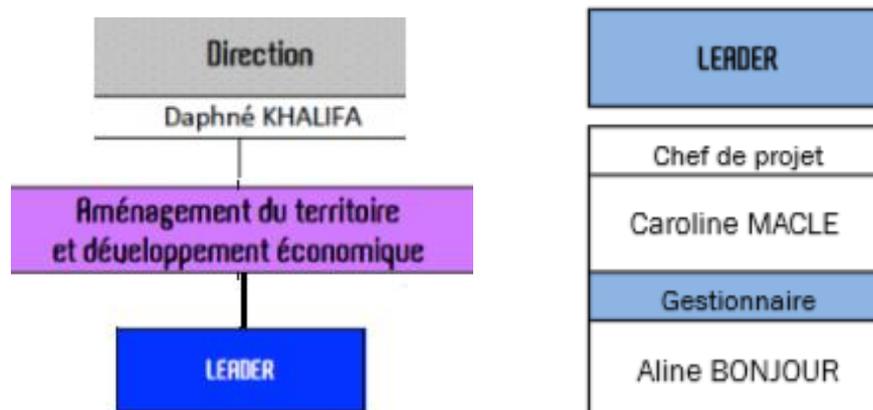
Pour la fiche action 9 / Mesure 19.3 / Coopération, aucun dossier ne peut être déposé. La mesure n'est pas opérationnelle.

Enfin pour la fiche action 10 / Mesure 19.4 / Animation du GAL, pour les années 2015 et 2016, des versements de la part régionale ont été réalisés en tant qu'avance. Le formulaire pour faire les demandes de paiement 2015 et 2016 a été adressé au GAL en décembre. Les dossiers de demande de solde pourront être envoyés début 2018 en vue de percevoir le reste des subventions régionales et les subventions FEADER.

## 4. Fonctionnement du GAL

### 4.1 L'équipe technique

La convention prévoyant la présence de 2 ETP sur l'ensemble de la programmation l'équipe technique, composée d'une chef de projet depuis octobre 2015, a été renforcée avec l'arrivée d'une gestionnaire à partir du mois de juin 2016. Cette dernière a quitté son poste en septembre et a été remplacé en novembre. La chef de projet est partie en congé maternité en fin d'année. La secrétaire du PETR a été formée en fin d'année sur l'administratif du programme. Elle renforcera l'équipe en 2018.



### 4.2 La formation

Suite à la livraison du logiciel OSIRIS, l'équipe a été formée à son utilisation par la Région et l'Agence de Services et Paiement le 21 septembre ; elle a contribué en amont à son test le 10 mars 2017.

Les GAL de la Région PACA se sont également réunis à plusieurs reprises, à leur initiative, pour

changer sur des questions d'animation, d'aides d'Etat et d'instruction (17 et 31 janvier).

D'autre part, la gestionnaire a participé à deux formations du CNFPT :

- une journée d'actualité du CNFPT relative aux marchés publics le 13 juin à Aix-en-Provence.
- une formation intitulée « *Le montage de projet éligible aux fonds européens dans une vision stratégique du territoire* » du 14 au 16 juin à Aix-en-Provence, organisée par le CNFPT et animée par Europe direct. Cette formation a pour objectif la maîtrise du montage de projet dans une vision prospective avec des financements européens.

La Région (autorité de gestion) doit encore former les GAL via trois modules (repoussé à 2018) :

- Marchés publics
- Aides d'état (un atelier « Analyse régimes Aides d'Etat » a eu lieu le 12 mai 2017)
- Instruction

## 4.3 Les réunions et rencontres

*Voir en annexe 2 : Tableau de suivi de l'animation.*

L'équipe technique a participé à plusieurs réunions et rencontres en lien avec la mise en œuvre de la stratégie du GAL :

Nb de rencontres et réunions	97
Nb de personnes rencontrées	752
Nb de rencontres avec le Réseau rural	3
Nb de rencontres régionales InterGAL	12
Nb de comités de programmation / rencontre membres	5
Nb de comité technique LEADER	5
Nb de comités des cofinanceurs	3
Nb de rencontres en lien avec les associations	22
Nb de rencontres en lien avec les entreprises	11
Nb de rencontres en lien avec les collectivités dont PETR	30

Nb de rencontres en lien avec les chambres consulaires	6
--	---

Ces rencontres ont permis de travailler sur les thématiques / actions suivantes :

Thématiques / actions	Nb de réunions concernées
Fiche action 1	2
Fiche action 2	0
Fiche action 3	3
Fiche action 4	3
Fiche action 5	6
Fiche action 6	14
Fiche action 7	7
Fiche action 8	8
Fiche action 9	9
Instruction	2
Mise en place du programme	6
InterGal	4
Comités techniques	5
Comités des cofinanceurs	3
Comités de programmation	3
Stratégie	21

Ces réunions ont permis de rencontrer de nombreux acteurs pour commencer ou poursuivre des travaux sur les questions foncières, agricoles et alimentaires, circuits courts, saisonnalité, accompagnement des entreprises, transmission reprise et mobilité. La proximité des techniciens du GAL, l'une des caractéristiques du programme LEADER, demeure toujours appréciée pour apporter des informations localement et accompagner les porteurs de projets à définir leurs actions et trouver un financement.

Au total, l'équipe technique a parcouru 4 803,40 km pour un budget total de 1 150,29 €.

Chef de projet : 4 659,40 km.

Gestionnaire : 144 km (véhiculée principalement par la chef de projet).

Le covoiturage avec les autres GAL pour des déplacements en région permet de limiter les frais et l'impact environnemental.

Participation à la réunion de lancement du FISAC de la Communauté de communes du Pays des Ecrins : Une articulation à valoriser et à contrôler avec LEADER.



Présentation du programme LEADER lors d'une réunion d'information des aides aux entreprises de la filière bois.



## 4.4 Les comités

Voir en annexe 3 : Ordres du jour et diaporamas des comités.

<u>Comité</u>	<u>Date</u>
Comité technique	25/01 et 3/02
Comité de programmation	8/03
Comité des cofinanceurs	26/04
Comité technique	22/05
Commission permanente Conseil régional	7/07
Comité de programmation	5/07
Comité des cofinanceurs	2/08
Comité technique	5/10
Commission permanente Conseil régional	20/10
Comité de programmation	8/11
Comité des cofinanceurs	7/12
Comité technique	7/12

### 4.4.1 Les comités techniques

Quatre réunions se sont tenues afin pour la première réunion de se mettre en place, présenter le programme, le rôle de chacun, les attendus, les outils et les procédures ; les autres réunions ont principalement porté sur la formulation d'avis techniques pour les projets présentés.

### 4.4.2 Les comités des financeurs

Trois réunions se sont tenues les 26 avril, 2 août et 7 décembre. Elles ont permis d'inscrire au vote régional 11 projets présentés en commissions permanentes des 7 juillet et 20 octobre.

### 4.4.3 Les comités de programmation

Trois réunions ont réuni les membres du comité de programmation en présentiel. C'est à partir

de cette année 2017 que les premiers projets LEADER ont été présentés en opportunité (8 mars) puis en sélection (8 novembre).



*Comité de programmation du 8 mars 2017*



*Comité de programmation du 5 juillet 2017*



*Comité de programmation du 8 novembre 2017*

# 5. Communication

## 5.1 Les réseaux sociaux

Le PETR dispose d'une page Facebook sur laquelle l'équipe technique publie toutes les actualités relatives au programme LEADER.

**Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras**  
a partagé la publication de Cyrille Drujon d'Astros.  
11 juillet · 🌐



Cyrille Drujon d'Astros avec Marion Douarche et 3 autres personnes à Guillestre.  
11 juillet · 🌐

Le comité de programmation LEADER du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays du Grand Briançonnais s'est déroulé mercredi 5 juillet à la Mairie de Guillestre. L'in...

**Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras**  
6 juillet · 🌐

Le comité de programmation LEADER du GAL Pays du Grand Briançonnais s'est déroulé ce mercredi 5 juillet à la Mairie de Guillestre. L'instance était très bien représentée par ses membres et tous les services de la Région qui accompagnent le GAL.



👍 J'aime    💬 Commenter

*Publications Facebook suite du comité de programmation du 5 juillet*

**Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras**  
14 mars · 🌐

Le comité du GAL Pays du Grand Briançonnais s'est réuni mercredi 8 mars pour auditer les premiers porteurs de projets LEADER



Cyrille Drujon (@CyrilleDdA) posted a photo on Twitter  
Get the whole picture - and other photos from Cyrille Drujon  
PIC.TWITTER.COM/GCTRBU66QJ

*Publication Facebook suite du comité de programmation du 8 mars*



**PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras** a partagé la publication de Cyrillic Drujon d'Astros.

9 novembre 2017 · 🌐

Pierre Leroy, Président du PETR, était aux côtés de Cyrillic Drujon d'Astros, Président du GAL du Pays du Grand Briançonnais et d'Anne-Marie Forgeoux, Conseillère régionale, hier soir au comité de programmation LEADER du PETR pour sélectionner de nouveaux projets ambitieux et innovants pour notre territoire



**PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras** a partagé votre publication.

25 septembre 2017 · 🌐

Le PETR recrute un gestionnaire pour son programme LEADER- CV et lettre de motivation à l'attention du Président par mail à [accueil@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:accueil@paysgrandbrianconnais.fr) - objet : candidature LEADER Gestionnaire.  
[www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)

<p>Emploi à pourvoir</p> <p><b>Gestionnaire Administratif, financier et juridique Programme LEADER</b> <b>PETR BRIANÇONNAIS ECRINS GUILLESTROIS QUEYRAS</b></p> <p>12 mois renouvelable <b>Durée</b>: 35 Heures / semaine <b>Lieu de travail</b> : L'Arge</p> <p>selon grille de la fonction publique territoriale – catégorie A sur le territoire régional – Permis B et voiture personnelle.</p> <p><b>Délai de réception des candidatures</b> : 20/09/2017 <b>Date des entretiens</b> Vendredi 30/09/2017 Poste à pourvoir</p>	<p>Emploi à pourvoir</p> <p><b>Gestionnaire Administratif, financier et juridique Programme LEADER</b> <b>PETR BRIANÇONNAIS ECRINS GUILLESTROIS QUEYRAS</b></p> <p><b>Missions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement administratif, financier et juridique des porteurs de projet ;</li> <li>• Instruction des dossiers de demande de subvention et de demande de paiement (analyse technique, réglementaire et financière, des régimes d'aides applicables, des marchés publics, autorisation de paiement et suivi) ;</li> <li>• Veille réglementaire et dialogue avec les partenaires, notamment la Région PACA, sur les aspects techniques, réglementaires et juridiques ;</li> <li>• Réalisation du volet administratif (sources bénéficiaires, conventions, validation complétude dossiers, classement et archivage des dossiers) ;</li> <li>• Suivi de l'exécution des opérations, contrôle et certification de service fait, visites sur place ;</li> <li>• Gestion et suivi de la maquette financière et outils de gestion du dispositif ;</li> <li>• Saisie des données dans OSIRS et suivi ;</li> <li>• Assurer les relations administratives avec l'autorité de gestion, l'organisme payeur et les cofinanceurs ;</li> <li>• Implication dans les différentes instances d'animation et de décision ;</li> <li>• Veille et prospection de nouvelles sources de financements UE et autres...</li> <li>• Participation à l'évaluation et co-organisation d'un Forum annuel LEADER ;</li> <li>• Participation à la réalisation d'outils réglementaires.</li> </ul>
---	---

# Le tourisme durable, une question d'avenir

Différents destins, plusieurs chemins, à la découverte du tourisme de demain, tel est l'objet du voyage d'étude organisé par l'Alliance des Alpes, le réseau alpin des communes pour le développement durable et le Cipra, observateur officiel de la convention alpine depuis hier à Vallouise-Pelvoux.

Une soixantaine de participants élus, techniciens et socioprofessionnels du tourisme se sont donné rendez-vous pour la première étape du voyage qui se termine à Pragelato (Italie), demain.

Conférences sur le tourisme durable, ateliers et visites de terrain ponctuent ces trois jours et mobilisent les

principaux acteurs touristiques autour de l'avenir du tourisme en zone alpine.

## L'exemple de la Grande Motte

Lors de cette première journée, Laurent Arcuset, chercheur et professeur à l'université d'Avignon a montré en prenant l'exemple de la station balnéaire de la Grande Motte qu'il est possible de parler de tourisme durable sur un site souvent jugé comme site de "tourisme de masse" et de le transformer en atout de promotion et de commercialisation. L'après-midi, Jean Horgue-Debat, nouveau président de Cipra France, a animé un at-

elier autour de l'organisation des différents acteurs d'un territoire et a démontré que le tourisme nécessite le travail de tous, collectivités, élus, socioprofessionnels.

Aujourd'hui, il sera question de tourisme endogène et développement des circuits-courts. Une présentation du programme Leader du Pays de Grand Briançonnais sera réalisée à cette occasion. Un marché aux initiatives est, d'ailleurs organisé en fin de matinée avant un départ pour Pragelato où les questions de relation entre tourisme et agriculture et préservation des espaces naturels et développement des stations de ski seront abordées.



Une soixantaine de participants, élus, techniciens et socioprofessionnels du tourisme se sont donné rendez-vous pour la première étape du voyage d'études sur le tourisme qui se termine en Italie, demain.



Cyrille Drujon d'Astros a ajouté 2 photos — avec Pierre Leroy, à Pays des Ecrins La Vallouise.

14 septembre 2017 · 🌐

Ce matin j'ai eu le plaisir de présenter le programme Leader lors de la conférence CIPRA et notamment les actions destinées à favoriser le tourisme endogène et le développement des ambassadeurs locaux de notre territoire.



**PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras**

15 septembre 2017 · 🌐

⋮

<https://www.youtube.com/watch?v=MuvOCmmtCbg&feature=youtu.be>



**Présentation programme LEADER Pays Grand Briançonnais**

YOUTUBE.COM

👤 182 personnes personnes atteintes

Booster la publication

## 5.2 Le site internet

Actualisé régulièrement, le site internet du PETR ([www.granbrianconnais.fr](http://www.granbrianconnais.fr)) est l'outil de communication privilégié de l'équipe technique. Il est composé de plusieurs onglets chacun consacré à un pôle du PETR (Energie, GIRN Bois...). La partie consacrée à LEADER est gérée directement par l'équipe technique. Elle est divisée en plusieurs pages certaines accessibles à tous (qu'est-ce que LEADER ?, les appels à projets) et d'autres à accès limité réservées aux membres des comités.

Les potentiels porteurs de projets peuvent y trouver l'ensemble des documents nécessaires au dépôt du projet (appels à projets, modèle de fiche projet, guide du porteur...).

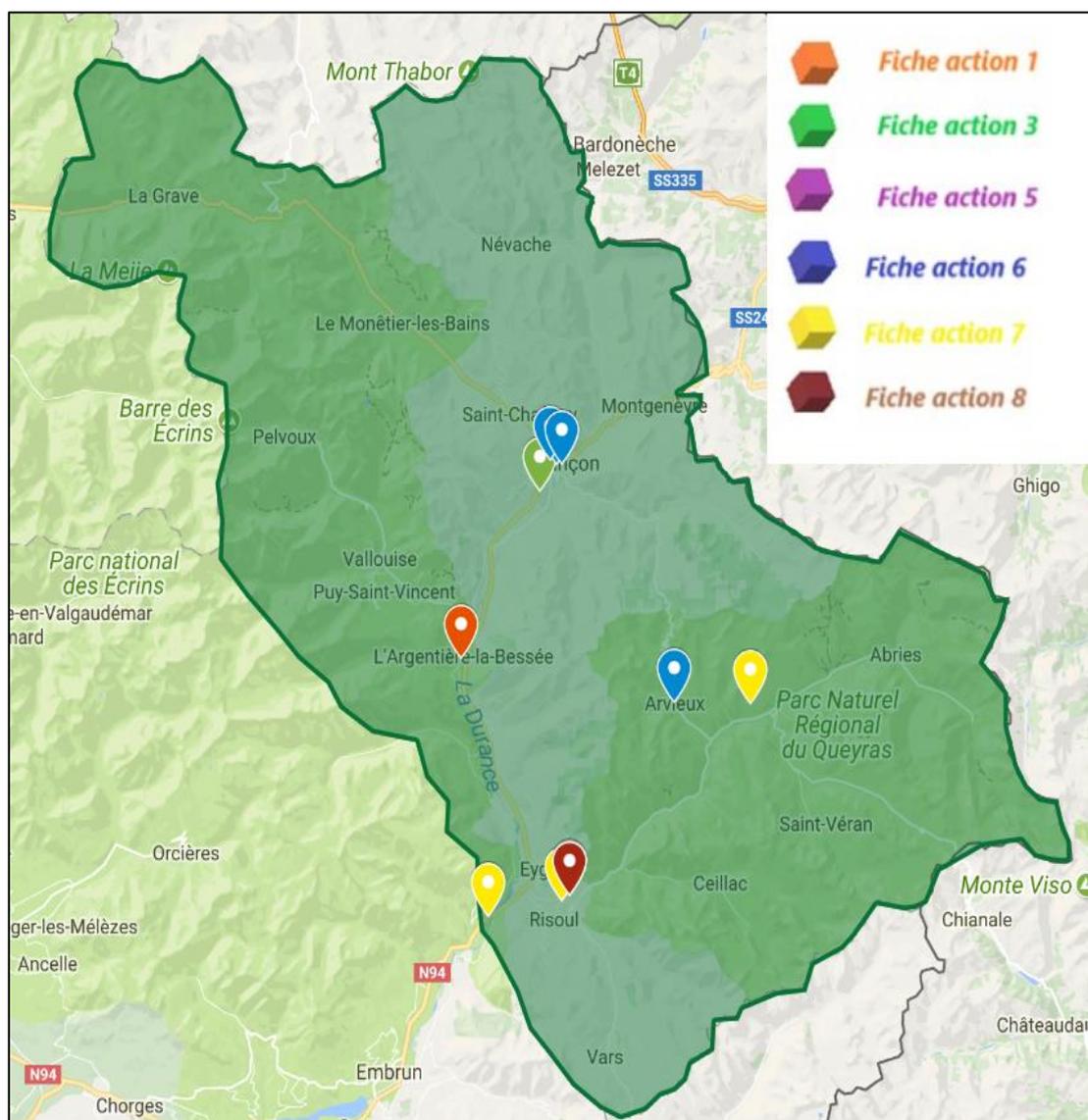
L'ensemble des documents préparatoires pour les comités de programmation et les comités techniques sont disponibles sur la page réservée aux membres du comité au moins une semaine avant la tenue des réunions. La page contient également le lien vers le questionnaire évaluatif commun à tous les GAL de la région PACA. L'équipe technique rappelle l'adresse du lien vers la page (seul moyen d'accéder à la page) dans chacun des mails destinés aux membres.

The screenshot shows the website interface for 'Le Pays du Grand Briançonnais - Leader'. The main navigation bar includes 'PAYS/PETR', 'LEADER', 'GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES NATURELS', 'ENERGIE', 'BOIS ET FORÊT', and 'CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT'. The page title is 'Le Pays du Grand Briançonnais - Leader - Les appels à projets'. A sidebar on the left contains a menu with items like 'Qu'est-ce que LEADER?', 'Le programme', 'Les appels à projets', 'Les actions et projets LEADER', 'Le comité de programmation', and 'Besoin d'aide?'. The main content area is titled 'Les appels à projets' and features logos for the European Union, the Grand Briançonnais, and the Provence Alpes Côte d'Azur region. Below the logos, it states: 'Pour prétendre au programme LEADER, vous devez répondre à un appel à projets ou à propositions suivant (cliquer sur le lien) :'. A list of calls for projects follows, each with a description and a deadline of September 15, 2017. The calls are: FA1 (housing), FA2 (energy), FA3 (mobility), FA4 (economic opportunities), FA5 (business transmission), FA6 (innovation), FA7 (local consumption), FA8 (tourism), and FA9 (cooperation).

## 5.3 La carte interactive des projets LEADER

L'équipe technique a également conçu une carte interactive permettant de localiser l'ensemble des projets programmés par le comité et l'ont mise sur le site internet dans la rubrique LEADER.

Une couleur a été attribuée à chaque fiche action.



## 5.4 L'annuaire des dossiers LEADER

L'équipe technique a commencé l'annuaire des dossiers LEADER regroupant l'ensemble des dossiers programmés. Les projets sont ajoutés régulièrement. En cas de modification d'un projet, la fiche qui lui est relative sera mise à jour. Il conviendra pour la version finale de l'annuaire d'avoir les projets finalisés avec le montant des subventions payées.



## 6. Démarche évaluative

Des outils ont été créés par le GAL :

- un tableau pour le suivi annuel des dépenses de déplacement,
- un tableau pour le budget pluriannuel animation LEADER (19.4),
- un tableau pour le budget pluriannuel pour toutes les mesures du LEADER (19.2, 19.3 et 19.4),
- un suivi des appels à projets,
- un suivi des demandes de subvention pour le comité technique et autres partenaires,
- des feuilles de route (opportunité et sélection) pour les membres du comité LEADER.

Des tableaux sont à compléter pour le PETR :

- le récapitulatif des déplacements de l'équipe et justificatifs de frais engagés,
- le planning journalier et ordres de missions.

Enfin d'autres outils ont été élaborés avec la Région pour suivre l'avancement du programme et l'évaluer :

- Un questionnaire est distribué au début de chaque comité de programmation pour évaluer la séance. En outre, les membres du comité ont la possibilité de répondre au questionnaire sur internet via le lien disponible sur leur page réservée. Les questionnaires remplis lors du comité de programmation sont ensuite retranscrits sur le questionnaire en ligne par l'équipe technique. *Voir des questionnaires remplis en annexe 4.*

- Un autre questionnaire est destiné au porteur en début de projet : il est envoyé par mail aux porteurs dont le projet a été programmé, classé irrecevable ou inéligible. Aucun projet n'ayant atteint ce stade, l'outil n'est pas encore testé.
- Un questionnaire destiné au porteur en fin de projet : ce questionnaire sera transmis aux porteurs dont le projet est terminé.

## 7. Perspectives pour l'année 2018

Le fonctionnement du programme s'étant stabilisé en 2017 et les premiers projets étant programmés, l'année 2018 sera marquée par le conventionnement entre le GAL et chaque porteurs de projet, puis par le paiement des opérations réalisées.

L'annexe 2 de la convention GAL – AG – ASP prévoit qu'à l'issue de l'année 2018, les paiements cumulés devront atteindre au minimum 21% de la maquette financière. Il est indéniable que le retard pris pour la livraison du logiciel OSIRIS impacte la tenue de ce calendrier.

L'autre attente pour 2018, sera d'ouvrir la mesure 19.3 Coopération LEADER. Plusieurs pistes de projets sont connues mais restent à préciser et les partenaires doivent être identifiés. Ce sera un important travail à mener également. L'enveloppe financière pour ce dispositif est conséquente et les temps de définition et de réalisation des projets se voient maintenant de plus en plus restreints.

# ANNEXES

Annexe 1 : Appel à propositions de la fiche action 1

Annexe 2 : Tableau de suivi de l'animation

Annexe 3 : Ordres du jour et diaporamas des comités

Annexe 4 : Questionnaires remplis lors des comités de programmation



# Appel à propositions

## Programme LEADER

Type d'opération 19.2 – Fiche action n°1  
*Se mobiliser pour augmenter l'offre de logement  
et faciliter l'accès à l'habitat*

*Appel du 10 juillet 2017*



# Appel à propositions : Se mobiliser pour augmenter l'offre de logement et faciliter l'accès à l'habitat

## 1- Le contexte

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Briançonnais, Ecrins, Guillestrois et Queyras, porte le programme LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) pour la période 2013 – 2022.

LEADER est une politique rurale d'exception : expérimenter sur de nouveaux champs, de nouvelles méthodes. Sa démarche est une approche méthodologique et territoriale visant au soutien de projets de développement rural exemplaires, initiés par des acteurs locaux, afin de revitaliser les zones rurales et de créer des emplois.



Animé par le GAL (Groupement d'Action Locale), le programme est mis en œuvre selon une stratégie ciblée : « Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire du Pays du Grand Briançonnais leur choix de vie ».

En effet, le cadre de vie exceptionnel, la qualité de l'ensoleillement et de l'air, les promesses de développement durable, l'offre rare et multiple pour la pratique sportive, font aujourd'hui du Pays un territoire attractif, plébiscité, un territoire choisi.

Ce choix se traduit, le plus souvent, par une réelle volonté de se créer les conditions de pouvoir rester sur le territoire. Cette volonté des actifs ayant fait du territoire leur choix de vie mérite d'être considérée comme une ressource majeure.

Ainsi, il s'agit de créer les conditions permettant d'ancrer durablement les actifs et leurs familles, via des leviers d'actions visant à nourrir trois besoins fondamentaux :

- le besoin de commodités primaires (objectif stratégique "Agir pour des conditions de vie et d'installation accessibles")
- le besoin de réalisation (objectif stratégique "Soutenir l'initiative et l'esprit d'entreprise")
- le besoin d'appartenance (objectif stratégique "Cultiver au quotidien les valeurs fédératrices et le lien au territoire")

Cet appel à proposition porte sur la fiche-action n°1 : Se mobiliser pour augmenter l'offre de logement et faciliter l'accès à l'habitat

Le foncier limité par les contraintes liées au relief et aux risques naturels, la compétition avec les usages alternatifs du foncier, le taux de résidences secondaires élevé font de l'accès à l'habitat et au logement un enjeu majeur du territoire. Les prix élevés, la pauvreté de l'offre, l'état dégradé et le confort limité du parc privé, la précarité énergétique des logements sont autant de freins à l'installation pérenne d'actifs et de leur famille sur le territoire.

Il paraît essentiel, dans le cadre d'une stratégie territoriale d'ancrage de population active sur le territoire, d'engager des actions coordonnées à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais pour augmenter l'offre de logement et faciliter l'accès à l'habitat.

Ces actions territoriales devront intégrer, soutenir, optimiser et coordonner les mesures engagées à l'échelle des SCOT et PLU locaux autour d'un socle d'objectifs partagés.

## **2- Les objectifs**

### **2-1 Les objectifs visés**

- Optimiser l'offre de logements et améliorer les conditions d'accès à l'habitat
- Mettre en réseau les acteurs à l'échelle du PETR afin de dépasser et mettre en perspective les engagements pris à l'échelle des SCOT et PLU
- Permettre aux politiques locales d'intégrer les enjeux communs, partager et développer des outils.
- Engager la concertation et la mobilisation des socioprofessionnels associés aux problématiques de logement.

### **2-2 Les types d'actions**

Sont éligibles :

- Mise en place d'une animation et d'une ingénierie territoriale au service des élus et des services communaux ou communautaires sur la thématique du logement. Ce service d'animation et ingénierie territoriale devra notamment :
  - sensibiliser les communes aux enjeux liés aux logements et mettre à leur disposition des outils de recensement, de diagnostics et d'anticipation des besoins en termes de logements,
  - lancer une opération de recensement des biens fonciers fiscalement vacants pour permettre aux communes de récupérer du foncier selon la "procédure des biens vacants et sans maître",
  - mettre en place les conditions de remise sur le marché immobilier de biens inoccupés,
  - favoriser la mise en réseau (collectivités, notaires, agences immobilières, banques, bailleurs sociaux, CAUE, ADIL, CALAURA...) et l'émergence de projets structurants,
  - recenser et diffuser les bonnes pratiques et actions exemplaires (expériences de cohabitat innovantes...)

Sont inéligibles :

- Opérations d'acquisition immobilière ou de rénovation de l'habitat
- Opérations contribuant uniquement à financer le fonctionnement des structures

### **2-3 Les bénéficiaires éligibles**

- Collectivités territoriales et leurs groupements,
- Etablissements publics,
- Chambres consulaires,
- Associations loi 1901,
- Personnes morales (Groupements d'entreprises, de producteurs, d'intérêt économique et sociétés coopératives)

### **2-4 Les types de dépenses**

Sont éligibles (sous réserves de l'application des régimes d'aide d'état – Cf. annexe) :

**Dépenses de rémunération :**

- Frais de personnel liés à l'organisation du projet et à son suivi (salaires bruts chargés, y compris indemnités, heures supplémentaires, primes, gratifications et avantages)  
Ces dépenses sont proportionnées au temps effectivement consacré par les salariés à la réalisation de l'opération. Elles sont justifiées par l'enregistrement du temps de travail consacré à l'opération.
- Coûts indirects sur la base d'un forfait de 15% des frais de personnel directs éligibles (utilisation des coûts simplifiés)

**Frais de déplacement, restauration et hébergement :**

- Dépenses sur frais réel : Frais de déplacements engagés par le personnel de la structure porteuse de l'opération
- Dépenses forfaitisées : Frais de déplacements engagés par le personnel de la structure porteuse de l'opération plafonnés à 17,40 €/pers pour les indemnités de repas et à 62,20 €/pers en France et à 74,64 €/pers à l'étranger pour les frais d'hébergement (application de ces plafonds si aucun plafond n'est fixé par la structure ou si les plafonds fixés sont plus élevés que ceux indiqués précédemment – en cas d'application de plafonds moins élevés par la structure, ces derniers seront retenus)

**Dépenses sur facture, directement liées à l'opération :**

- Prestations en ingénierie : Animation, Etudes (de faisabilité, recherche, technique, de marché, développement, juridique), conseil, expertise, audit, frais d'honoraire (comptable, juridique, technique)
- Formation (sur la base d'un contenu pédagogique établi et du public ciblé défini)
- Communication (frais de graphisme, conception et réalisation de supports et objets, impression, reprographie, affranchissement, plan média, communications dans les médias presse, radio, web et réseaux sociaux)
- Outils collaboratifs (Conception et acquisition de plateformes numériques, outils de gestion et de commercialisation, supports de stockage informatique, site internet, système d'information locaux en réseaux, de logiciel et de licences)
- Frais de réception pour des réunions liées à l'opération (frais de bouche et location de salle et de stands)

*Le demandeur doit justifier le montant de toutes les dépenses inscrites dans le projet via des bulletins de salaires, cahier des charges, devis (2 devis pour toute dépense égale ou supérieure à 1 000 €), ...*

**Sont inéligibles :**

- Coûts d'acquisition foncière ou immobilière
- Dépenses de construction en gros œuvre
- Frais de fonctionnement non directement rattachés à l'opération
- Amendes et sanctions pécuniaires
- Pénalités financières
- Réductions de charges fiscales
- Frais de justice et de contentieux, tels que définis par le code de procédure pénale, ne relevant pas de l'assistance technique au sens de l'article 39 du règlement général susvisé
- Dotations aux amortissements et aux provisions, à l'exception des dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles relevant du compte no 6811 du plan comptable général
- Charges exceptionnelles relevant du compte no 67 du plan comptable général
- Dividendes
- Frais liés aux accords amiables et les intérêts moratoires dans le cadre de contrats ayant pour objet l'exécution de travaux, la livraison de fournitures ou la prestation de services, avec une contrepartie économique constituée par un prix ou un droit d'exploitation.

---

### 3- Réponse à l'appel et instruction de la demande de subvention

#### 3-1 Pour répondre à l'appel à projets vous devez :

- 1/ Contacter l'équipe technique du GAL pour un premier échange et accompagnement :
- par mail : [leader@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:leader@paysgrandbrianconnais.fr)
  - par téléphone : 04.92.23.20.59
  - sur rendez-vous dans les locaux de la Communauté de communes du Pays des Ecrins à l'Argentière-la-Bessée (1er bureau à gauche au rez-de-chaussée).

2/ Compléter la fiche projet téléchargeable sur le site internet :

<http://www.paysgrandbrianconnais.fr/fr/leader/les-appels-a-projets/montage-du-dossier-leader-et-mise-en-oeuvre-du-projet.html>

Et l'envoyer à l'adresse suivante : [leader@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:leader@paysgrandbrianconnais.fr), durant la période de diffusion du présent appel.

Pour vous informer et vous guider dans vos démarches, nous mettons à votre disposition toutes les informations et documents nécessaires sur le site [www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr) (onglet LEADER)

#### 3-2 Inscription du projet au comité de programmation pour avis d'opportunité

La fiche projet compilée et reçue conformément en réponse à l'appel à projets sera transmise pour avis aux membres du comité de programmation LEADER.

Le représentant légal de la structure demandeuse, ou son représentant désigné, sera convoqué pour venir présenter oralement le projet durant 5 minutes devant le comité de programmation LEADER.

Ce dernier rendra un avis d'opportunité sur le projet pouvant être :

- Favorable
- Favorable sous réserve(s) : Un complément d'information(s) devra être fourni – la forme et le délai seront précisés,
- Défavorable

Les membres du comité s'appuient sur des critères d'opportunité pour rendre leur avis (Cf. point 4-2).

L'avis d'opportunité favorable ou favorable avec réserve constitue un critère d'éligibilité du dossier de demande de subvention.

#### 3-3 Montage et dépôt du dossier de demande de subvention

En cas d'avis d'opportunité favorable ou favorable sous réserve, le porteur du projet pourra remplir le formulaire de demande de subvention en deux exemplaires et monter son dossier avec l'appui de l'équipe technique.

Le porteur disposera d'un délai d'un mois pour déposer le formulaire auprès de l'équipe du GAL. Après réception par voie postale ou en main propre du formulaire, le demandeur recevra un accusé de réception du dossier qui mentionnera le délai accordé au porteur pour transmettre le dossier complet en deux exemplaires.

Tout dossier non complet à la date indiquée sur l'accusé de réception sera déclaré irrecevable.

Toute dépense engagée avant la date indiquée sur l'accusé de réception (par ex. par la signature d'un devis, d'un bon de commande, d'un marché, ...) rendra entièrement inéligible l'opération.

Ni l'avis d'opportunité, ni l'accusé de réception de dossier ne vaut accord de subvention.

### **3-4 Définition du plan de financement**

Le demandeur peut compiler sa demande en indiquant comme pourcentage de subvention le taux maximum d'aide publique inscrit dans l'appel à projet.

Le taux définitivement attribuable au dossier sera défini sur présentation des dépenses et des recettes prévisionnelles du projet, selon le régime d'aides d'Etat concerné et le cofinancement du FEADER accepté.

### **3-5 Sélection du projet et programmation du FEADER**

Après instruction, chaque dossier est noté selon des critères de sélection (Cf. point 4-3).

Seuls les projets dont la note égale ou supérieure à 23 points sur 40 dont 4 points sur 10 pour la catégorie 3, seront retenus. Les dossiers issus d'un même appel à projets sont ensuite classés les uns par rapport aux autres en fonction de la note retenue à l'instruction.

Enfin ces dossiers sont programmés lors d'un deuxième passage en comité de programmation LEADER pour octroi du financement européen FEADER.

## **4- Les conditions d'éligibilité et principes de sélection des projets**

### **4-1 Les conditions d'éligibilité**

Il sera vérifié sur pièces administratives et via la présentation de l'opération, que le demandeur et le projet sont éligibles au programme :

- Répondre aux critères réglementaires (respect des obligations, fiabilité du demandeur, caractère raisonnable des coûts, ...)
- Respect des règles d'encadrement des aides d'Etat et de la commande publique, non cumul d'aides publiques
- Intégrer une mise en réseau d'acteurs socio-économiques du territoire
- Avoir une pertinence territoriale

### **4-2 Les critères d'opportunité**

Lors de la présentation du projet pour avis d'opportunité, les membres du comité, rendront leur avis en s'appuyant sur les critères suivant :

- La conformité du projet avec le plan de développement du GAL (réponse à la fiche action concernée par le présent appel à projets)
- La mise en œuvre du projet sur le territoire du GAL et durant la période du programme LEADER
- La pertinence territoriale du projet (cohérence et complémentarité avec les dynamiques et les stratégies locales, plus-value apportée)
- La motivation du porteur
- L'innovation du projet
- Le bénéfice en termes d'emploi
- La proportionnalité et l'efficacité des dépenses

- La démarche éco-responsable (prise en compte de l'environnement, réduction des trajets, développement des réunions à distance)

#### 4-3 Les critères de sélection

En cas d'avis d'opportunité favorable ou favorable sous réserves et lors de la phase d'instruction, il sera analysé sur justificatifs en quoi le projet répond aux critères suivants, conduisant à l'obtention d'une note :

##### **Catégorie 1 : Réponse aux objectifs de LEADER**

- Maintien et création d'emploi (sur 6 points)
- Démarche éco responsable (sur 6 points)
- Innovation/Nouveauté du projet (sur 4 points)

##### **Catégorie 2 : Contribution à la stratégie du GAL**

- Nombre de communes / intercommunalités sur lesquelles le projet est mené (sur 4 points)
- Intégration et coordination du projet avec les politiques et les dispositifs locaux, départementaux et régionaux (sur 6 points)
- Sensibilisation prévue pour les acteurs du territoire (sur 4 points)

##### **Catégorie 3 : Capacités financières et moyens**

- Moyens dédiés à la gestion et au suivi de l'opération par le porteur (sur 4 points)
- Moyens dédiés au financement du projet (sur 4 points)
- Viabilité, pérennité et évolution du projet (sur 2 points)

Les projets sont classés par note obtenue. S'ils atteignent la note minimale fixée, les projets sont acceptés jusqu'à épuisement de l'enveloppe financière fixée.

#### 5- Modalités de financement

- Taux maximum d'aide publique : 70 % (sous réserve du taux maximum d'aides publiques autorisé par la réglementation européenne et nationale sur les aides d'Etat pouvant varier de 10 à 70 % - voir annexe)
- Plafond des dépenses éligibles : Coût total éligible maximum 80 000 €. Seuil vérifié au moment du dépôt du dossier ainsi qu'au paiement. Les dossiers d'un montant au-dessus de ce seuil ne seront subventionnés que sur une assiette éligible de 80 000 €.
- Plancher de dépenses éligibles : Coût total éligible minimum de 5 000 €. Seuil vérifié au moment du dépôt du dossier ainsi qu'au paiement. Les dossiers d'un montant en dessous de ce seuil ne pourront être subventionnés.
- Le montant indicatif de FEADER dédié à cet appel à projets est de 137 568 € jusqu'à épuisement de l'enveloppe.
- Respect du cadre de mise en œuvre des fonds européens (liste non exhaustive) :
  - Règlement 1303/2013, article 68
  - Règlement 1303/2013 article 42.1
  - Règlement 1303/2013 article 35
- Respect de la législation nationale : Le projet doit respecter l'ensemble de la réglementation nationale en vigueur. En particulier et à titre indicatif :
  - Aide de minimis (RGT n°1407/2013 du 18 décembre 2013, RGT n° 1408/2013 du 18 décembre 2013 et RGT n° 360/2012 du 25 avril 2012)

## 6- Calendrier

Durée de l'appel à projet	1 <sup>ère</sup> date de dépôt de la fiche projet	2 <sup>ème</sup> date de dépôt de la fiche projet	3 <sup>ème</sup> date de dépôt de la fiche projet	4 <sup>ème</sup> date de dépôt de la fiche projet	5 <sup>ème</sup> date de dépôt de la fiche projet	6 <sup>ème</sup> date de dépôt de la fiche projet
Du 06/07/2017 au 09/07/2018	15/09/2017	13/11/2017	15/01/2018	12/03/2018	14/05/2018	09/07/2018
Date prévisionnelle du comité de programmation*	Semaine du 23 octobre 2017	Semaine du 8 janvier 2018	Semaine du 26 février 2018	Semaine du 23 avril 2018	Semaine du 25 juin 2018	Semaine du 20 août 2018

\*Ces dates sont données à titre indicatif et peuvent être amenées à changer sur décision du Président du GAL. L'équipe technique du GAL enverra par mail au porteur de projet la date définitive du comité au moins deux semaines avant la tenue de celui-ci.

\*Le comité de programmation ne se tiendra qu'à condition qu'au moins un projet ait été déposé dans le cadre du présent appel.

## 7- Engagement des candidats

Le candidat s'engage à :

- Ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet avant le dépôt de la demande de subvention auprès du GAL, sinon les dépenses seront considérées comme inéligibles. Il est à noter que la date de signature des devis ou des bons de commandes doit être postérieure à la date de commencement du projet.
- Ne pas avoir sollicité pour le même projet / les mêmes investissements, une aide autre que celle(s) indiquée(s) sur le présent formulaire de demande d'aide,
- Être à jour de vos obligations fiscales ainsi que de vos cotisations sociales, être affilié à la MSA, le cas échéant
- Communiquer au GAL le montant réel des recettes de votre projet,
- Garantir l'exactitude des renseignements et la conformité de l'ensemble des pièces fournies.
- Pour les porteurs de projets publics (ou considérés comme publics) : respecter les règles de la commande publique et tenir à jour des dossiers uniques propres à chaque marché (publicité, consultation, ouverture de plis, acte d'engagement, devis, avis d'attribution...).
- Respecter les obligations en matière de publicité

## 8- Confidentialité

Le GAL s'engage à respecter la confidentialité des informations contenues dans les dossiers remis par les candidats.

Le porteur accepte que soit communiqué des éléments de son dossier dans le cadre de l'instruction et de la sélection des projets. En cas de document considéré comme sensible et ne pouvant être diffusé, le porteur doit le signaler à l'équipe technique du GAL.

## ANNEXE

### LISTE DES RÉGIMES D'AIDES SUSCEPTIBLES DE S'APPLIQUER AU PRÉSENT APPEL A PROJETS

#### Avertissement :

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle vise à fournir aux candidats les taux maximums d'aides publiques les plus susceptibles d'être appliqués par le Guichet Unique Service Instructeur, compte-tenu du type d'actions ciblées par le présent appel.

Les régimes d'aides sont susceptibles de s'appliquer à toute entité, quelle que soit sa nature juridique, publique ou privée, dès lors que son projet constitue une activité de nature économique. Le régime et l'incitativité de l'aide sont différents selon le type de bénéficiaires (PME ou non, produits agricoles ou non).

Est considéré comme « entreprise » toute entité, indépendamment de sa forme juridique, exerçant une activité économique.

Outre les taux maximums d'aides publiques, ces régimes définissent un ensemble de conditions (éligibilité du bénéficiaire, coûts admissibles, durée de l'aide, effet incitatif, suivi de l'aide, cumul...) dont le respect sera vérifié par le Guichet Unique Service Instructeur.

Selon les cas, les aides octroyées à un projet sur la base d'un régime d'aide peuvent être cumulées avec des aides fondées sur un autre régime, conformément aux règles de cumul des régimes susceptibles d'être appliqués.

#### A titre indicatif :

- Régime cadre exempté N°SA.40403 relatif aux aides à la protection de l'environnement
- Régime cadre exempté de notification n° SA.40433 relatif aux aides en faveur des PME
- Aide de minimis (RGT n°1407/2013 du 18 décembre 2013, RGT n° 1408/2013 du 18 décembre 201 et RGT n° 360/2012 du 25 avril 2012)

*Appel à proposition de la fiche action 1 lancé le 10 juillet 2017*

## Annexe 2 : Tableau de suivi de l'animation

Date	Description	Axe de la stratégie concerné	Nombre de participants	Type de participants
04/01	RDV Association VVCS	Fiche action 4	2	Associations
09/01	RDV Nathalie Martin le petit oiseau	Fiche action 6	2	Entreprises
09/01	RDV CCI	Fiche action 5	2	Chambres consulaires
11/01	Rencontre SAT PnrQ CPIE CODES	Fiche action 10	4	Collectivités
12/01	RDV SARL Brasserie 3B	Fiche action 6	2	Entreprises
13/01	RDV SAS Dark Doctor à Altipolis	Fiche action 6	2	Entreprises
17/01	Réunion technique GAL	Instruction	14	Région, GAL, ASP, GAL PACA
20/01	RDV Le Signal de la Grave	Fiche action 3	2	Associations
25/01	Comité technique LEADER	Comités techniques	7	Membres du comité technique
31/01	Réunion animateurs Gal Paca	Instruction	11	Région, GAL, ASP, GAL PACA
02/02	RDV CCB Sonia Audo Christiane Maurin	Fiche action 6	2	Collectivités
03/02	Comité technique LEADER	Comités techniques	4	Membres du comité technique
03/02	Rencontre nouveaux membres du comité	Stratégie	2	Membres du comité de programmation
07/02	Réunion d'équipe	Stratégie	4	Collectivités
27/02	InterGal	InterGAL	38	Région, GAL, ASP, GAL PACA
03/03	Réunion "Cap sur les fonds européens"	Stratégie	-	Région, GAL, ASP, GAL PACA
08/03	Comité de programmation	Comités de programmation	18	Membres du comité de programmation
10/03	Test OSIRIS	Mise en place du programme	11	Région, GAL, ASP, GAL PACA
14/03	RDV Association Compagnie Oisans Ecrins	Fiche action 6	2	Associations
16/03	RDV tel CCI	Fiche action 5	1	Chambres consulaires
16/03	Réunion en visio Réseau des territoires 05	Stratégie	6	Collectivités
16/03	RDV SARL Brasserie 3B	Fiche action 6	1	Entreprises
16/03	RDV CCPE	Fiche action 1	1	Collectivités
17/03	RDV CCB Altipolis	Fiche action 6	1	Collectivités
24/03	RDV PNRQ	Fiche action 9	1	Collectivités
03/04	RDV Association Espace Sud	Fiche action 3	2	Associations
04/04	RDV CCPE	Fiche action 1	1	Collectivités
04/04	RDV Abattoir	Fiche action 7	2	Associations
07/04	RDV tel Aix Qui	Fiche action 9	1	Associations

07/04	RDV Membre comité de programmation	Stratégie	1	Membres du comité de programmation
10/04	RDV CCI	Fiche action 5	1	Chambres consulaires
10/04	RDV Claire Marcoz	Fiche action 6	1	Entreprises
19/04	RDV CIPRA France	Fiche action 8	2	Associations
24/04	Groupe de travail restauration collective	Fiche action 7	5	Collectivités
24/04	RDV PNRQ - Réserve Biosphère	Fiche action 8	3	Collectivités
26/04	Comité des co-financeurs	Comités des cofinanceurs	2	Membres du comité des cofinanceurs
27/04	Groupe de travail Justice sociale et alimentation	Fiche action 7	7	Collectivités
12/05	Atelier Aide d'Etat	Mise en place du programme	16	Région, GAL, ASP, GAL PACA
16/05	Réunion FEDER/FSE	Stratégie	13	Région, GAL, ASP, GAL PACA
19/05	RDV Coopérative du Queyras	Fiche action 7	1	Entreprises
18/05	RDV Gite Val des Pré	Fiche action 6	1	Entreprises
22/05	Comité technique LEADER	Comités techniques	7	Membres du comité technique
23/05	InterGal	InterGAL	35	Région, GAL, ASP, GAL PACA
30/05	RDV Coopération l'echoo	Fiche action 9	5	Associations
01/06	AG ADSB	Stratégie	19	Associations
02/06	RDV Bocaux fermiers	Fiche action 6	2	Entreprises
08/06	RDV ADIE	Fiche action 6	2	Associations
12/06	Groupe de travail Justice sociale et alimentation	Fiche action 9	6	Collectivités
14/06	Cotech SAT	Fiche action 9	3	Collectivités
15/06	RDV Les Décâblés	Fiche action 8	1	Associations
16/06	RDV tel CIPRA France	Fiche action 8	1	Associations
20/06	Réunion PAT avec PNRQ	Fiche action 7	3	Collectivités
20/06	Réunion d'équipe	Stratégie	6	Collectivités
22/06	Réunion transmission reprise CCI	Fiche action 5	6	Chambres consulaires
23/06	Réunion réseau territoire 05	Stratégie	5	Collectivités
26/06	Réunion transmission CA	Fiche action 5	45	Chambres consulaires
28/06	Point PAT Président	Fiche action 7	1	Collectivités
28/06	Conférence des maires	Stratégie	20	Collectivités
29/06	Le territoire dans 40 ans PNRQ	Stratégie	30	Collectivités
30/06	COFIL MSAP	Stratégie	40	Collectivités
04/07	Atelier Instruction	Mise en place du programme	22	Région, GAL, ASP, GAL PACA

05/07	Comité de programmation	Comités de programmation	22	Membres du comité de programmation
10/07	RDV PNRQ Communes Queyras AFP Natura 2000	Stratégie	9	Collectivités
25/07	RDV CCI	Fiche action 5	2	Chambres consulaires
02/08	Comité des co-financeurs	Comités des cofinanceurs	1	Membres du comité des cofinanceurs
03/08	Réunion CCB CCPE IRCE	Fiche action 6	4	Collectivités
08/08	Cotech SAT	Fiche action 9	4	Collectivités
08/08	RDV Cyclonique	Fiche action 3	1	Associations
09/08	RDV ARII	Stratégie	2	Région, GAL, ASP, GAL PACA
28/08	RDV ADSCB	Fiche action 4	2	Associations
29/08	Réunion d'équipe	Stratégie	6	Collectivités
30/08	RDV tel LEADER France	Fiche action 9	1	Réseau rural
31/08	RDV directrice PETR	Stratégie	1	Collectivités
11/09	RDV tel ADSCB	Fiche action 4	1	Associations
12/09	RDV ESF Risoul	Fiche action 6	1	Entreprises
13/09	Séminaire CIPRA France	Fiche action 8	20	Associations
14/09	Séminaire CIPRA France - Présentation LEADER	Stratégie	20	Associations
14/09	RDV Les gamins d'abord	Fiche action 7	1	Associations
14/09	RDV SPA Queyras	Fiche action 6	2	Entreprises
19/09	RDV directrice PETR	Stratégie	1	Collectivités
20/09	Rencontres Présidents GAL et PETR	Mise en place du programme	3	Collectivités
21/09	Formation OSIRIS	Mise en place du programme	8	Région, GAL, ASP, GAL PACA
27/09	RDV Association Thé dans la neige	Fiche action 8	2	Associations
29/09	RDV directrice secrétaire Point LEADER	Mise en place du programme	2	Collectivités
05/10	Comité technique LEADER	Comités techniques	8	Membres du comité technique
16/10	RDV tel Président PETR pour PAT	Stratégie	1	Collectivités
18/10	RDV Association Au coin du jeu	Fiche action 8	2	Associations
19/10	Réunion InterGAL	InterGAL	39	Région, GAL, ASP, GAL PACA
20/10	Cotech PAT	Fiche action 9	3	Collectivités
08/11	Comité de programmation	Comités de programmation	23	Membres du comité de programmation
09/11	RDV tel LEADER France	Fiche action 9	4	Réseau rural
09/11	Réunion sur les aides pour entreprises filière bois	Stratégie	30	Entreprises
10/11	RDV Association Au coin du jeu	Fiche action 8	2	Associations

23/11	Rencontre réseau rural régional	InterGAL	36	Réseau rural
07/12	Comité des co-financeurs	Comités des cofinanceurs	1	Membres du comité des cofinanceurs
07/12	Comité technique LEADER	Comités techniques	6	Membres du comité technique
07/12	Réunion club des entrepreneurs	Stratégie	23	Associations

*Extrait tableau de bord 2014-2020 onglet suivi-animation*

## Annexe 3 : Ordres du jour et diaporamas des comités



  
UNION EUROPEENNE  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

  
Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

  
LEADER

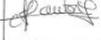
  
Territoire choisi  
terre d'initiatives  
GAL Pays du Grand Briançonnais

### COMITE TECHNIQUE LEADER

Communauté de Communes du Pays des Ecrins  
Pôle LUCEO  
Mercredi 25 janvier 2017 9h30 - 11h30

Structures conviées : PETR – PnrQ – Communautés de Communes –  
Chambres consulaires – ADSCB - ADDET

Réunion :	Comité technique	
Date :	mercredi 25 janvier 2017	
Lieu :	Luceo - La Roche de Rame	

Nom	Structure	Téléphone	Email	Signature
EXAUD Alison	GAL Pays du Grand Briançonnais		leauda@paysgrandbrianconnais.fr	
FANTONI Amandine	ADSCB	04 92 20 32 31	adscb@gnpcc.fr	
MACLE Caroline	GAL Pays du Grand Briançonnais	04 92 23 20 13	c.macle@paysgrandbrianconnais.fr	
DUBIEN Aurélie	Chambre d'Agriculture	04 92 52 53 24 \$ changement	aurélie.dubien@hauts-alpes-chambagri.fr	
TUILIERE Emmanuelle	Com Com Guillestre - Queyras	04 92 45 36 62	emmanuelle.tuilier@comcomgqs.com	
Yolande DITER	Pnr Queyras	04 52 46 88 91	y.diter@pnr-queyras.fr	
Meyer Luceo	CCB Alpes	06 47 4 58 27	l.meyer@ccbrianconnais.fr	
Sauva Audo.	CCB	04 92 21 35 97	s.sauva@ccbrianconnais.fr	
H. Chauv Royo	CC: OS	04 92 56 56 80	h.chauv@hauts-alpes-cci.fr	
DAVIN Stéphanie	CCPE LUCEO bév. éco	09 70 22 02 71	s.davin@paysdesecrins.com	

Comité technique du 25 janvier 2017



**COMITE TECHNIQUE LEADER**

Mairie de Guillestre  
Mercredi 22 mai 2017 – 14h

Structures conviées : *PETR – PnrQ – Communautés de Communes –  
Chambres consulaires – ADSCB – CD 05 - ADDET*

Comité technique du 22 mai 2017

## COMITE TECHNIQUE LEADER

Mairie de Guillestre  
Lundi 22 mai – 14h à 16h30

### ORDRE DU JOUR

#### 1/ Point d'information sur l'avancement du programme LEADER

#### 2/ Projets présentés pour avis

- L'itinérance durable en Queyras : le soutien au « consommer local » tout en réduisant les déchets
- Dynamiser la transmission pour renforcer l'attractivité du territoire (fiche action 5)
- La librairie (inter-active) des écrans en préfiguration d'un centre ressources « territoire à énergie positive » (ou autre titre à définir avec les partenaires), implanté dans l'enceinte de Mont-dauphin (Fiche action 6)
- E-good - Leading innovation (Fiche action 6)
- Société coopérative des Artisans du Queyras - Etude d'accompagnement pour la mise en place du projet « Queyras Terre d'Artisanat » (Fiche action 7)
- CIPRA France - S'évader chez soi (Fiche action 8)
- Parc Naturel Région du Queyras - Création d'une offre packagée : séjours expérimentaux de découverte du Parc naturel régional du Queyras pour les habitants du Pays du Grand Briançonnais (Fiche action 8)

#### 3/ Point sur les projets en émergence

- ESF Risoul - Projet d'affichage dynamique
- Thibaud MAITRE PIERRE - Projet vacances à la montagne
- Marc Laurans – Acquisition de boîtes plastiques pour les refuges et gîtes du Queyras
- Christian ALBERT (Exploitation agricole) - Création d'un bâtiment pour stockage matériel et récolte + logement
- Charpentier - Achat d'un logiciel Cadword et d'un outil informatique
- Martin RAVARY – Remplacement d'un groupe électrogène
- Hubert HENRI – Achat d'un véhicule frigorifique
- L'art scène Live café – Promotion de la culture
- Frédérique DANNEELS - Création d'un collectif de producteurs...
- Pascal PETITMENGIN – OilyWood/Bois et Huiles Essentielles



**COMITE TECHNIQUE LEADER**

Maison du canton – L'Argentière – La Bessée  
Jeudi 5 octobre – 10 h – 12h

Structures conviées : PETR – PnrQ – Communautés de Communes –  
Chambres consulaires – ADSCB – CD 05 – ADDET – CR PACA



## Compte rendu du Comité Technique

Jeudi 07 décembre 2017

Communauté de communes du Guillestrois Queyras – Guillestre

### Participant :

- Madame Julie Privat - Chargée de mission dispositifs contractuels - CCPE
- Madame Emmanuelle Tuilière - Directrice du Développement Economique / Tourisme - CCGQ
- Madame Yolande Diter – Chargée du Développement et de l'Evaluation – Pnr Queyras
- Madame Aurélie Dubian, Conseillère agricole - Chambre d'Agriculture
- Madame Amandine Fantoni – Chargée de mission vie associative – ADSCB
- Madame Isabelle Ravel – Chef du pôle des services à la population - CCB
- Monsieur Robert Gentili – Chef de projet PNR et Leader, territoires des Grandes Alpes – CR PACA
- Madame Caroline Macle – Chef de projet LEADER - GAL / PETR
- Madame Aline Bonjour – Gestionnaire LEADER – GAL / PETR

### Excusés :

- Madame Stéphanie Davin Poncelet - Directrice du Pôle développement économique et services aux publics – CCPE
- Madame Sonia Audo - Responsable des dispositifs contractuels et transfrontaliers - CCB
- Madame Marie Claire Roux – Direction d'Appui aux Entreprises - CCI
- Madame Marina Arnoux – Chargée de l'Ingénierie Financière – CD 05
- Madame Daphné Khalifa – Directrice du PETR
- Monsieur Guillaume Peninou – Chargé de développement économique - CMA
- Monsieur Sébastien Bellue – Responsable Pôle ingénierie - ADDET

Réunion :	Comité technique GAL Pays du Grand Briançonnais	
Date :	5 octobre 2017	
Lieu :	L'Argentière - La Bessée - Communauté de Communes Pays des Evénis	

Nom	Structure	Téléphone	Email	Signature
MACLE Caroline	GAL Pays du Grand Briançonnais	04 92 23 20 13	c.macle@paysgrandbrianconnais.fr	
GENTILI Robert	Cons. D. Régional Service PNR et Territoires Ruraux	04 91 57 53 74	RGENTILI@REGNUPACA.FR	
PENINOU Guillaume	Chambre de Métiers et de l'Artisanat PACA		g.peninou@cmar-paca.fr	
FANTONI Amandine	ADSCB	04 92 20 32 31	adscb@jca.fr	
PATRI ROUX F. Claire	CCI 05	04 92 56 56 80	mc.roux@hauts.alpes.cci.fr	
DAVIN Stéphanie	CCPE Div. Éco.	05 70 22 02 70	s.davinponcelet@cc-paysdesccis.com	
Isabelle GARNIERET RAVEL	Com. Com. Briançonnais Pôle Services Populaires	04 92 21 35 97	i.ravel@cebrianconnais.fr	
Emmanuelle TUILLIERE	Com. Com. Guillestrois Queyras	04 92 48 36 62	emmanuelle.tuilliere@com.com.gq.com	
Daphné KHALIFA	PETR	06 01 49 70 91	d.khalifa@paysgrandbrianconnais.fr	
Sonia Audo	CCBrianconnais	04 92 21 35 97	s.audo@ccbrianconnais.fr	

### Ordre du jour

- 1/ Retour sur le comité de programmation du 8 novembre – dossiers inéligibles ou non retenus
- 2/ Projet reçu dans le cadre des appels à projets LEADER et présenté pour avis :  
- Hauts les jeux ! - Association Au Coin du Jeu
- 3/ Fonctionnement du programme LEADER pour le 1er semestre 2018 – Présentation de la nouvelle gestionnaire
- 4/ Projets en émergence



Comités techniques du 5 octobre et du 7 décembre 2017

Projets en cours de traitement au 18/09/2017 - GAL Pays du Grand Briançonnais

Porteur du projet	Territoire	Intitulé de l'opération	Description	Dépenses	Autres informations
Financement : LEADER / réponse aux appels à projets					
Fiche action 3 : Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable					
Association Cyclonique	Briançon	Atelier participatif de réparation de vélos	Créer et faire vivre un lieu d'échange et de rencontres autour de la culture vélo Faire de l'atelier un lieu d'apprentissage pour permettre à chacun de devenir autonome dans sa pratique de l'entretien courant ou plus complexe d'un vélo Recycler vélos et pièces cyclos : revalorisation des vélos abandonnés et des pièces détachées en récupérant de vieux vélos auprès de particuliers mais aussi auprès des déchetteries (partenariat CCB) Animer des ateliers mécaniques vélo afin d'améliorer l'autonomie du cycliste Promouvoir l'utilisation du vélo (et dérivés) comme moyen de déplacement	Sur 34 mois : 65 675 € TTC Frais salariaux (embauche) : 48 500 + frais indirects 7 275 € Frais déplacement héber resto : 1 900 € Fournitures et travaux : 2 000 € Location salle matériel 3 500 € Communication : 2 500 €	Demande de financement ADEME -> voir quelles dépenses retenir pour éviter un double financement  Plafond à 60 000 €
Fiche action 4 : Orienter sur les opportunités économiques et les besoins en compétences					
ADSCB	PGB	Le média des acteurs du territoire	Réalisation d'un média pensé et développé en collaboration étroite avec des acteurs du Pays Ce média est un outil pensé et développé en collaboration étroite avec de nombreux acteurs (pépinière d'entreprises, acteurs économiques, collectivités, citoyens actifs, organismes de formation, etc.) L'ADSCB a été désignée porteuse du projet, et animera, financera et coordonnera les actions proposées et actées par ce groupe de travail pour la création du média visant à : 1. Fluidifier la circulation de l'information sur notre territoire, tout en tenant compte des contraintes existantes afin de permettre à tous les habitants de connaître les opportunités, besoins et ressources du territoire 2. En favorisant le décloisonnement entre acteurs, faciliter la dynamique entrepreneuriale et ainsi sensibiliser et formaliser des stratégies plus collectives de développement du territoire. Cet objectif repose sur le développement d'un réseau d'acteurs de tous les secteurs présents sur le territoire (ou manquant) Mise en place d'une lettre d'informations, d'un atelier de travail 3 fois/an, un édition papier	Sur 2 ans : 79 500 € Frais salariaux : 40 000 € + 6000 € Frais déplacements : 3 000 € Prestations de services : 7 000 € Equipement : 1 000 € Communication 20 000 € Location salle matériel : 1 000 €  1 newsletter mensuelle 1 rencontre avec débat avec 1 publication	
Fiche action 6 : Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire					
E-good Philippe RONZEVILLE	PGB	Leading innovation	E-good, groupement d'intérêt économique, composé de structures issues des Hautes Alpes Proposition de formations gratuites sur web-marketing, réseaux sociaux, services web, objets connectés, télétravail, réseau informatique, sécurité et Internet visant à : - Rendre le numérique accessible à tous et aider les entreprises dans leur transition vers le numérique (digitalisation) - Contribuer au développement du territoire en faisant monter en compétence les entreprises locales - Permettre aux entreprises de développer leurs ressources et de les mettre en valeur, afin d'améliorer leur image et celle du territoire, d'augmenter leur visibilité sur le net, de les rendre plus compétitives par l'innovation - Donner des pistes d'augmentation du chiffre d'affaires et/ou de réduction des coûts par une optimisation des outils - Permettre aux entreprises de mieux communiquer et d'améliorer leur présence en ligne	Pour 32 journées de formations sur 6 mois 67 918 € Prestations formateurs : 54 990 € Restauration des stagiaires : 4 950 € Communication : 2 500 € Location de salle : 5 478 €	
Fromagerie de la Durance	Guillestre	Mise en place d'un distributeur automatique	Besoin d'élargissement des horaires d'ouverture du magasin, surtout en saison d'été et d'hiver et lors des vacances afin de répondre à la demande. Mise en place d'un distributeur automatique réfrigéré en libre service composé de casiers individuels de différentes tailles, à l'extérieur du commerce permettant la distribution de fromages et "paniers raclette fondu" 24h/24. Paiement CB et commande en ligne possible à retirer dans un casier du distributeur. Renforcement de partenariats en lien avec le projet (promotion touristique des produits du territoire, circuits courts)	22 952,80 € HT Equipement + aménagement : 16 490 € Communication autour du nouveau service : 1 021 € Embauche : 4 732 + 709,80 €	Un premier investissement machine sera fait en septembre
Fiche action 7 : Soutenir le consommateur local et les circuits courts					
ESF Risoul	Risoul	Mise en place d'un réseau d'affichage dynamique	Expérimentation d'une nouvelle forme de communication "grand public" initiée par un partenariat de socio professionnels : Mise en place de supports numériques (écrans et plateforme gestion), dans différents types de lieux, pour diffuser des contenus multimédias riches (images, vidéos, contenus mis à jour en temps réel, programme d'activités hebdomadaire...) Venir en complément des services mis en place pour relier la vallée et la station de Risoul afin d'encourager la consommation locale d'activités par les habitants et autres visiteurs. Attirer l'attention sur l'enseigne ESF via l'affichage dynamique en point de vente et mettre en avant ses produits et ceux des annonceurs ; Utiliser de nouvelles solutions technologiques permettant de développer, amplifier et vitaliser l'affichage d'information jusque là par affiche papier pour en faire un véritable outil de communication professionnel Exemplarité possible auprès d'autres acteurs	20 écrans (2 ESF Risoul - 1 OT - 2 galerie - 11 écrans pour 9 magasins de sport - 4 hébergements) + installation : 21 100 € Abonnement plateforme SaaS CityMeo pour 1 an, Mise à disposition de matériel (Player CityMeo Full HD - Câble HDMI - Adaptateur secteur) : 8 880 € Réalisation film vidéo promotionnel de l'ESF de Risoul : 2 500 € Kit camera + drone + accessoires : 2 048,93 € Total : 34 608,93 €	Peut réduire le nombre d'écrans  Voir si lien avec Smart Mountain

Fiche action 8 : Expérimenter le "tourisme de proximité endogène"					
Ass. Les Décablés	Briançonnais	Altitude Jazz Festival, objectif 2020	<p>Travailler sur trois ans l'approche sur les publics :</p> <p>2018 : réappropriation du public Briançonnais, mise en place d'un pré travail pour toucher plus efficacement le public de proximité et des résidents secondaires.</p> <p>2019 : consolidation du public Briançonnais, développement du public de proximité, et mise en place d'actions à destination des vacanciers qui sont déjà là.</p> <p>2020 : transformation de l'essai pour le public local, le public de proximité, et les résidents secondaires, et mise en place de produits à destination des vacanciers qui viendraient dans le Briançonnais à cette période là en connaissance de cause.</p> <p>Action 1 : Proposer une soirée du festival différente aux spectateurs avec 1 spectacle innovant et 3 lieux surprise, déplacement en car. Volonté de surprendre le public afin de le stimuler - faire (re) découvrir les vallées du Briançonnais (lieux du spectacle)</p> <p>Action 2 : Développer les relations avec les entreprises, un altitude jazz club, faire relayer les informations sur le festival par différents canaux, et réfléchir à des offres packagées</p> <p>Action 3 : Communication : création outils support pour plus de présence dans ville (entrées), commerces, domaine skiable, transports, affichage...</p> <p>Action 4 : une soirée avec une scène alimentée par des vélos - radio du festival - regroupement « les amis du festival » - avoir un lieu central/QG/lieu de rencontres mais qui n'accueillerait pas tous les concerts du festival</p>	<p>Créer un poste en administration (certainement à temps partiel)</p> <p>Créer des postes de régie générale du festival</p> <p>Renforcer les deux postes de coordination et de communication existants</p> <p>16 751 + 7 537,95 €</p> <p>Prestations de services : 16 710 €</p> <p>Navettes pour le projet artistique</p> <p>Equipements et matériels : 20 100 €</p> <p>Prestations de photographes, de vidéo, de facilitation graphiques pour le rendu et les retours</p> <p>Réalisation graphique et matériel d'outils de com</p> <p>Location de salle matériel 1 800 €</p>	Le projet sera peut-être revu à la baisse au vu du plafond à 60 000 € de dépenses éligibles
Autres demandes / Fiche LEADER non définie ou autre financement à trouver					
Ass. Edi Libr	PGB	Coop services : une coopérative de services et coordination pour les acteurs économiques du territoire	<p>Créer et animer une coopérative d'acteurs économiques au sens large sur le territoire. Passer de la compétition à la coopération et à l'intelligence collective, mutualiser et se mettre en réseau, produire ensemble, échanger ses compétences, ses outils, ses collaborateurs et aller vers une démarche éco responsable. Créer un label coop services pour ceux qui coopèrent et proposent ainsi un meilleur service</p> <p>1/ étude des besoins des structures et dialogue sur la possibilité de coopération. Intégrer également les partenaires institutionnelles dans la réflexion et le soutien aux acteurs locaux, participer aux dialogues entre institutions</p> <p>2/ amorce de coopération : ex : mutualiser du matériel, un comptable, s'offrir des services juridiques, partager des chantiers trop grand</p> <p>3/ la coopération choisit sa forme, ses niveaux de coopération, ses niveaux de participation, son prix, est ce qu'elle crée un label (de qualité), une identité commune, une charte économique, sociale et écologique</p>	<p>Sur 2 ans :</p> <p>Frais salariaux (un emploi d'animateur coordonnateur) : 90 000 € + 13 500 € frais indirects</p> <p>Frais déplacement 16 000 €</p> <p>Prestations de services : 6 000 €</p> <p>Communication : 1 200 €</p>	
Ass. Les Gamins D'abord	PGB	Livraison et circuits courts	<p>Participer aux développements des producteurs locaux par la mise en place d'un système de livraison de course de produit locaux.</p> <p>La distribution de leurs produits est essentiel aux producteurs mais ce n'est pas leur fonction première et ils n'en ont pas forcément le temps.</p> <p>De leur côté les consommateurs n'ont pas le temps de faire le tour des producteurs, ils achètent des produits de moins bonne qualité dans d'autres filières.</p> <p>Proposition de gérer une partie de cette distribution via un système de livraison à domicile.</p> <p>1/ présentation du projet aux producteurs et discussions sur les modalités</p> <p>2/ mise en place du système</p> <p>3/ publicité du système</p> <p>4/ animation du réseau</p>	<p>Sur 2 ans :</p> <p>Frais salariaux (animateur coordonnateur + livreur) : 90 000 € + 13 500 € frais indirects</p> <p>Frais déplacement 12 000 €</p> <p>Prestations de services : 6 000 €</p> <p>Communication : 3 000 €</p>	
Mme MICHEL C	Queyras	Ouverture d'un Spa	Création d'un espace bien être avec spa et massages dans un local en location à Aiguilles.		Choix du statut à faire S'orienter plutôt vers coopérative ou couveuse ; dans ce cas pas compatible avec LEADER
Ass. Un thé dans la neige	Réalisation Briançonnais Diffusion Hautes-Alpes	Arrivants, accueillants : des liens qui transforment Réalisation d'un film sur les nouvelles solidarités qui émergent autour et avec les personnes migrantes sur le territoire du Briançonnais	<p>Témoigner des liens qui se créent entre personnes migrantes et habitants du Briançonnais. Raconter ce qu'ils mettent en mouvement à l'échelle individuelle et collective. Valoriser ces nouvelles solidarités. Réaliser un film qui ouvre des espaces d'échanges et constitue un outil réflexif autour de l'exil et de l'hospitalité.</p> <p>1/ Ouvrir des espaces d'expression et de réflexion sur le territoire aux personnes migrantes et accueillantes (ateliers d'écriture, collectage, groupe de travail, entretiens, tournages)</p> <p>2/ Réaliser un film qui révèle ce qui est en jeu dans les rencontres entre les arrivants et les accueillants</p> <p>3/ Diffuser le film et animer des débats pour lutter contre l'ignorance et le sentiment d'impuissance</p>	Coût total : 84 000 € sur 2 ans	<p>Demande de financement fondation de France, Communes, Département, Commission du film des Alpes du sud, Cinémathèque de montagne, Cinémathèque de montagne, SCAM Brouillon d'un rêve, CNC, Prêchât chaînes télévision, Mécénat privé et associatif + crowdfunding</p>

## COMITE DES COFINANCEURS

Réunion en la présence du GAL  
et du Service Parcs naturels régionaux et Territoires ruraux du Conseil régional

Mercredi 2 août 2017 de 9h30 à 16h

### ORDRE DU JOUR

1/ Présentation du GAL, des instances et du fonctionnement avec la Région

2/ Retour sur le dernier comité des cofinanceurs et les dossiers traités

3/ Nouveaux dossiers

- Association CIPRA France : S'évader chez soi
- Chambre de commerce et d'industrie : Le Grand Briançonnais : Un territoire pour faire germer votre projet de cession/reprise d'entreprise
- Société coopérative des Artisans du Queyras : Etude d'accompagnement pour la mise en place du projet « Queyras Terre d'Artisanat »
- Association La Pause Paysanne : Communication et valorisation de la démarche de La Pause Paysanne

Convocation du comité des cofinanceurs du 2 août 2017

## COMITE DES COFINANCEURS

Par conférence téléphonique  
entre le GAL et le Service Parcs naturels régionaux et Territoires ruraux du Conseil régional

Mercredi 26 avril 2017 de 9h30 à 11h30

### ORDRE DU JOUR

1/ Rappel procédure et attendus

2/ Dossiers présentés à traiter

- Développement de l'activité et nouveaux services valorisant les ressources et savoirs locaux – Nathalie MARTIN / Le Petit Oiseau
- Développement et pérennisation de la brasserie bio de Briançon - SARL Brasserie 3B
- Skis et vêtements innovants et performants – SAS Dark Doctor
- Acquisition d'une machine à traire mobile neuve sur l'alpage bovin laitier de Catinat à Arvieux – Association Groupement pastoral du Val d'Izoard
- Co-construire de nouvelles organisations logistiques et commerciales pour les circuits courts agricoles pour renforcer les échanges et coopérations sur l'ensemble du territoire du PETR – Association Echanges Paysans 05
- Création d'une salle de découpe pour vente directe dans l'abattoir de Guillestre  
Création de la marque "Viande des Hautes Vallées" – Association de préfiguration SCIC Abattoir des Hautes Vallées
- Plan de déplacement inter-entreprises Espace Sud – Association Espace Sud
- Soutenir l'accompagnement à la création et au développement de jeunes entreprises (- de 5 ans) – Communauté de communes du Briançonnais
- Projet d'une étude diagnostic et pré opérationnelle de l'habitat et du foncier au Pays des Ecrins – Communauté de commune du Pays des Ecrins
- Objectif transmission reprise d'entreprises en Pays Grand Briançonnais – CCI Hautes-Alpes

Convocation du comité des cofinanceurs du 26 avril 2017

## COMITE DES COFINANCEURS

Réunion en la présence du GAL  
et du Service Parcs naturels régionaux et Territoires ruraux du Conseil régional

Jeudi 7 décembre 2017 de 10h à 12h à Guillestre  
Communauté de communes du Guillestrois - Queyras

### ORDRE DU JOUR

#### 1/ Présentation de la nouvelle équipe LEADER

#### 2/ Dossier n'ayant pas reçu la note minimale (notification pour suivi)

- Association CIPRA France : S'évader chez soi

#### 3/ Nouveaux dossiers (sous réserve de réception des dossiers)

- Association Cyclonique : Atelier participatif de réparation de vélos
- Association ADSCB : Média de proximité citoyen et partagé
- Association les Décâblés : Altitude jazz festival, objectif 2020
- SARL Atelier Alpin : Mise en place d'un distributeur automatique

Convocation du comité des cofinanceurs du 7 décembre 2017

## COMITE DE PROGRAMMATION

Mairie de Guillestre

Mercredi 5 juillet 2017 à 18h

### ORDRE DU JOUR

#### 1/ Nouveaux membres du comité de programmation

#### 2/ Validation des modifications du règlement intérieur et de la grille d'opportunité

#### 3/ Validation des modifications du Programme de Développement Rural et des annexes à la convention du GAL

#### 4/ Validation des nouveaux appels à propositions

#### 5/ Projets pour avis d'opportunité

- Association CIPRA France : S'évader chez soi
- Chambre de commerce et d'industrie : Le Grand Briançonnais : Un territoire pour faire germer votre projet de cession/reprise d'entreprise
- Société coopérative des Artisans du Queyras : Etude d'accompagnement pour la mise en place du projet « Queyras Terre d'Artisanat »
- Association La Pause Paysanne : Communication et valorisation de la démarche de La Pause Paysanne

#### 6/ Date du prochain comité de programmation et questions diverses

Ordre du jour du comité de programmation du 5 juillet 2017

## COMITE DE PROGRAMMATION

Mairie de Saint Martin de Queyrières

Mercredi 8 novembre 2017 à 18h30

### ORDRE DU JOUR

- 1/ Nouveaux membres du comité de programmation
- 2/ Point sur l'organisation de l'équipe technique, sur les appels à projets, modifications de la convention et procédure de sélection des projets
- 3/ Projets pour sélection et programmation (voir liste au dos)
- 4/ Projets pour avis d'opportunité (voir liste au dos)
- 5/ Questions diverses

Projets présentés pour sélection et programmation	
Communauté de Communes du Pays des Ecrins	Projet d'une étude diagnostic et pré opérationnelle de l'habitat et du foncier au Pays des Ecrins.
Association Espace Sud	Plan de déplacement inter-entreprises Espace Sud.
Association groupement pastoral du Val d'Izoard	Acquisition d'une machine à traire mobile neuve sur l'alpage bovin laitier de Catinat à Arvieux en renouvellement de l'ancienne machine.
Communauté de Communes du Briançonnais	Soutenir l'accompagnement à la création et au développement de jeunes entreprises (- de 5 ans).
Nathalie MARTIN	Développement de l'activité et nouveaux services valorisant les ressources et savoirs locaux.
SARL Brasserie 3B	Développement et pérennisation de la brasserie bio de Briançon.
Association Echange Paysans OS	Co-construire de nouvelles organisations logistiques et commerciales pour les circuits courts agricoles pour renforcer les échanges et coopérations sur l'ensemble du territoire du PETR.
Chambre du Commerce et d'Industrie	Le Grand Briançonnais : un territoire pour faire germer votre projet de cession ou de reprise d'entreprise.
Association Abattoir des Hautes vallées	Création d'une salle de découpe pour vente directe dans l'abattoir de Guillestre. Création de la marque "Viande des Hautes Vallées"
Société coopérative des Artisans du Queyras	Etude d'accompagnement pour la mise en place du projet « Queyras Terre d'Artisanat ».
Association La Pause Paysanne	Communication et valorisation de la démarche de La Pause Paysanne.

Dossiers sans suite/irrecevable	
SAS Dark Doctor	Développement innovant de matériel <u>outdoor</u> .
Association Montagne de rêves	Application Web d'aide à la décision d'engagement dans une escalade glacière & de prévention des risques d'effondrement naturel des cascades de glace ou des risques d'effondrement dus au passage d'un grimpeur.
Chambre du Commerce et d'Industrie	Objectif transmission reprise d'entreprises en Grand Briançonnais.
CIPRA France	S'évader chez soi

Projets présentés pour opportunité		
19h00	ESF Risoul	Affichage dynamique à l'ESF Risoul.
19h20	Association Cyclonique	Atelier participatif de réparation de vélos.
19h40	Association ADSCB	Média de proximité citoyen et partagé.
20h00	Association les Décâblés	Altitude jazz festival, objectif 2020.
20h15	SARL Atelier Alpin	Mise en place d'un distributeur automatique.
20h30	E good	Leading innovation.

# Annexe 4 : Questionnaires remplis lors des comités de programmation



## VOTRE OPINION

### SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

**1 Pourquoi ce questionnaire ?**

Le Conseil régional et les 13 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation ayant un rôle central dans la mise en œuvre de ce programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

**Votre opinion sur la qualité de la réunion**

**1 Avant la réunion**

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
Le compte-rendu de la réunion précédente était complet et indiquait clairement les décisions prises.	X		
La date de la réunion m'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	X		
J'ai reçu les fiches-projets / documents suffisamment tôt pour me permettre d'en prendre connaissance.	X		
J'ai pu obtenir des réponses aux questions que je me posais avant la réunion.			X

**2 Organisation de la réunion**

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
Le temps de trajet pour se rendre à la réunion est acceptable.	X		
J'ai pu stationner sans difficulté à proximité de la salle de réunion.	X		
L'accueil était convivial (boissons, restauration, etc.).	X		
La réunion a commencé à l'heure prévue.	X		
Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.	X		
La réunion s'est achevée à l'heure prévue.	X		

**3 Déroulement des débats**

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne me prononce pas
Les sujets à l'ordre du jour ont été introduits de façon claire et complète.	X		
Les projets ont été présentés de façon claire et complète.	X		
J'ai pu m'exprimer librement.	X		
La répartition du temps de parole était équilibrée.	X		
Les interventions ont été constructives.	X		
Les décisions ont été prises de façon démocratique.	X		
L'animation de la réunion était dynamique.	X		

**4 Observations, remarques, suggestions**

Je félicite	Je critique	Je propose

Vous êtes :  Titulaire  Suppléant  
 Vous faites partie du collège :  Privé  Public

**5 Et après ?**

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être ajustées pour tenir compte de vos suggestions.

1/2
2/2



## VOTRE OPINION

### SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

**1 Pourquoi ce questionnaire ?**

Le Conseil régional et les 13 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation ayant un rôle central dans la mise en œuvre de ce programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

**Votre opinion sur la qualité de la réunion**

**1 Avant la réunion**

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
Le compte-rendu de la réunion précédente était complet et indiquait clairement les décisions prises.	X		
La date de la réunion m'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	X		
J'ai reçu les fiches-projets / documents suffisamment tôt pour me permettre d'en prendre connaissance.	X		
J'ai pu obtenir des réponses aux questions que je me posais avant la réunion.			X

**2 Organisation de la réunion**

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
Le temps de trajet pour se rendre à la réunion est acceptable.	X		
J'ai pu stationner sans difficulté à proximité de la salle de réunion.	X		
L'accueil était convivial (boissons, restauration, etc.).	X		
La réunion a commencé à l'heure prévue.	X		
La réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour annoncé.	X		
Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.	X		
La réunion s'est achevée à l'heure prévue.	X		

**3 Déroulement des débats**

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne me prononce pas
Les sujets à l'ordre du jour ont été introduits de façon claire et complète.	X		
Les projets ont été présentés de façon claire et complète.			
J'ai pu m'exprimer librement.			
La répartition du temps de parole était équilibrée.			
Les interventions ont été constructives.			
Les décisions ont été prises de façon démocratique.			
L'animation de la réunion était dynamique.			

**4 Observations, remarques, suggestions**

Je félicite	Je critique	Je propose
discussion bonne humeur qualité de la discussion	1ere partie trop rapide	

Vous êtes :  Titulaire  Suppléant  
 Vous faites partie du collège :  Privé  Public

**5 Et après ?**

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être ajustées pour tenir compte de vos suggestions.

1/2
2/2



# LEADER 2014-2020

## VOTRE OPINION SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

### 1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Conseil régional et les 13 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation ayant un rôle central dans la mise en œuvre ce programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

### 2 Votre opinion sur la qualité de la réunion

#### 1 Avant la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
Le compte-rendu de la réunion précédente était complet et indiquait clairement les décisions prises.	<input checked="" type="checkbox"/>		
La date de la réunion m'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser.	<input checked="" type="checkbox"/>		
J'ai reçu les fiches-projets / documents suffisamment tôt pour me permettre d'en prendre connaissance.	<input checked="" type="checkbox"/>		
J'ai pu obtenir des réponses aux questions que je me posais avant la réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>		

#### 2 Organisation de la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne sais pas
Le temps de trajet pour se rendre à la réunion est acceptable.	<input checked="" type="checkbox"/>		
J'ai pu stationner sans difficulté à proximité de la salle de réunion.	<input checked="" type="checkbox"/>		
L'accueil était convivial (boissons, restauration, etc.).	<input checked="" type="checkbox"/>		
La réunion a commencé à l'heure prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>		
La réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour annoncé.	<input checked="" type="checkbox"/>		
Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés.	<input checked="" type="checkbox"/>		
La réunion s'est achevée à l'heure prévue.	<input checked="" type="checkbox"/>		

1/2

### 3 Déroulement des débats

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Je ne me prononce pas
Les sujets à l'ordre du jour ont été introduits de façon claire et complète.			<input checked="" type="checkbox"/>
Les projets ont été présentés de façon claire et complète.		<input checked="" type="checkbox"/>	
J'ai pu m'exprimer librement.	<input checked="" type="checkbox"/>		
La répartition du temps de parole était équilibrée.	<input checked="" type="checkbox"/>		
Les interventions ont été constructives.	<input checked="" type="checkbox"/>		
Les décisions ont été prises de façon démocratique.	<input checked="" type="checkbox"/>		
L'animation de la réunion était dynamique.	<input checked="" type="checkbox"/>		

### 4 Observations, remarques, suggestions

Je félicite	Je critique	Je propose
La tenue du timing le bon jeu de fruit. La bonne écoute des arguments de chacun	Je n'ai pas bien saisi la hiérarchisation des scores visés en début de séance. le schéma proposé pourrait être + complet.	Je suggère que les fiches de présentation des fiches soient + explicites (scores être + longue) on a parfois du mal à comprendre le projet et les temps de question sont très courts.

Vous êtes :  Titulaire  Suppléant  
 Vous faites partie du collège :  Privé  Public

### 5 Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être ajustées pour tenir compte de vos suggestions.



2/2



LEADER 2014-2020

VOTRE OPINION

SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Conseil régional et les 13 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation ayant un rôle central dans la mise en oeuvre ce programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

Votre opinion sur la qualité de la réunion

1 Avant la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

Table with 4 columns: affirmation, Plutôt d'accord, Plutôt pas d'accord, Je ne sais pas. Rows include: 'Le compte-rendu de la réunion précédente était complet et indiquait clairement les décisions prises', 'La date de la réunion m'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser', etc.

2 Organisation de la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

Table with 4 columns: affirmation, Plutôt d'accord, Plutôt pas d'accord, Je ne sais pas. Rows include: 'Le temps de trajet pour se rendre à la réunion est acceptable', 'J'ai pu stationner sans difficulté à proximité de la salle de réunion', etc.

1/2

3 Déroulement des débats

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

Table with 4 columns: affirmation, Plutôt d'accord, Plutôt pas d'accord, Je ne me prononce pas. Rows include: 'Les sujets à l'ordre du jour ont été introduits de façon claire et complète', 'Les projets ont été présentés de façon claire et complète', etc.

4 Observations, remarques, suggestions

Table with 3 columns: Je félicite, Je critique, Je propose. The 'Je propose' column contains handwritten notes.

Vous êtes :  Titulaire  Suppléant
Vous faites partie du collège :  Privé  Public

Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être ajustées pour tenir compte de vos suggestions.



2/2



LEADER 2014-2020

VOTRE OPINION

SUR LA REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

1 Pourquoi ce questionnaire ?

Le Conseil régional et les 13 GAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans une démarche d'amélioration continue du programme LEADER.

Le Comité de programmation ayant un rôle central dans la mise en oeuvre ce programme, la qualité de son fonctionnement est un facteur de succès. C'est pourquoi votre avis est important.

Le questionnaire est individuel et anonyme, merci par avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

Votre opinion sur la qualité de la réunion

1 Avant la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

Table with 4 columns: affirmation, Plutôt d'accord, Plutôt pas d'accord, Je ne sais pas. Rows include: 'Le compte-rendu de la réunion précédente était complet et indiquait clairement les décisions prises', 'La date de la réunion m'a été communiquée suffisamment tôt pour me permettre de m'organiser', etc.

2 Organisation de la réunion

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

Table with 4 columns: affirmation, Plutôt d'accord, Plutôt pas d'accord, Je ne sais pas. Rows include: 'Le temps de trajet pour se rendre à la réunion est acceptable', 'J'ai pu stationner sans difficulté à proximité de la salle de réunion', etc.

1/2

3 Déroulement des débats

Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (cochez la case correspondante)

Table with 4 columns: affirmation, Plutôt d'accord, Plutôt pas d'accord, Je ne me prononce pas. Rows include: 'Les sujets à l'ordre du jour ont été introduits de façon claire et complète', 'Les projets ont été présentés de façon claire et complète', etc.

4 Observations, remarques, suggestions

Table with 3 columns: Je félicite, Je critique, Je propose. The 'Je propose' column contains handwritten notes: 'la dynamique de tenue de la réunion', 'plus d'eau à partager pendant la réunion ça irait plus chaud!'

Vous êtes :  Titulaire  Suppléant
Vous faites partie du collège :  Privé  Public

Et après ?

Les résultats de ce questionnaire seront présentés au Président pour améliorer le cas échéant le fonctionnement du Comité de programmation. Ils pourront vous être transmis à votre demande.

Il vous sera soumis à plusieurs reprises au cours de la vie du programme, les questions pourront être ajustées pour tenir compte de vos suggestions.



2/2